

Pour améliorer l'enseignement :  
Un plan gouvernemental en marche

P-04

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mercredi 19 Novembre 2025//N° 1208// PRIX 20DA

Sahara Occidental, Mali, Ghaza



Le président Tebboune  
reçoit la plus haute distinction  
sportive méditerranéenne

P-16

p- 02

## Alger réaffirme sa ligne diplomatique

**L'**Algérie réaffirme sa position  
ferme sur les grandes crises  
régionales, du Sahara occidental  
à Ghaza, en passant par le Mali,  
et souligne son rôle clé dans  
la diplomatie africaine et  
méditerranéenne

Des entreprises nationales impliquées dans sa réalisation :

Achèvement du plus grand pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique

P-04

Adopté hier par l'APN

P-04



Le PLF 2026 combine  
relance économique et  
soutien au pouvoir d'achat

L'Algérie y a introduit un amendement  
d'une importance capitale

**Le Conseil de sécurité de l'ONU**  
vote une résolution en faveur  
du plan américain

Après plusieurs jours de négociations intenses, le Conseil de  
sécurité de l'ONU a adopté, lundi passé, une résolution en  
faveur du plan de paix américain qui vise à mettre fin au conflit  
dans la bande de Ghaza. Cette résolution autorise notamment le  
déploiement d'une force internationale.

P-02



L'Algérie y a introduit un amendement d'une importance capitale

# Le conseil de sécurité de l'ONU vote une résolution en faveur du plan américain

Après plusieurs jours de négociations intenses, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, lundi passé, une résolution en faveur du plan de paix américain qui vise à mettre fin au conflit dans la bande de Gaza. Cette résolution autorise notamment le déploiement d'une force internationale à Gaza. L'Algérie a voté en faveur de cette résolution.



■ Par Hakim H

A cette occasion, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a indiqué que le texte adopté par le Conseil de sécurité vise à « mettre en œuvre le plan global soutenu par l'ensemble des parties ». Il a rappelé que la paix véritable au Moyen-Orient demeure impossible en l'absence de justice pour le peuple palestinien, qui attend depuis des décennies de pouvoir établir son État indépendant. Le diplomate a précisé que l'Algérie avait négocié ce projet de résolution au nom du groupe arabe, en coordination étroite avec les représentants palestiniens. « Nous avons proposé des amendements jugés essentiels pour garantir l'équilibre et l'équité du texte », a-t-il expliqué, en soulignant que certaines de ces propositions ont été retenues. Il a ajouté que l'Algérie avait poursuivi son engagement « jusqu'à la dernière minute », que ce soit au nom du groupe arabe ou en son nom national, afin d'intégrer les éléments susceptibles d'améliorer la résolution. Selon lui, l'Autorité palestinienne, au plus haut niveau, a salué l'initiative et appelé à soutenir le texte. Amar Bendjama a insisté sur le fait que l'Algérie avait scrupuleusement respecté les choix et décisions du peuple palestinien et de ses représentants légitimes.

C'est pourquoi Alger a décidé de voter en faveur de la résolution, soutenant ses objectifs principaux : préserver le cessez-le-feu, créer les conditions permettant au peuple palestinien d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et avancer vers la création de son État. Sur le plan humanitaire, le représentant permanent a appelé à l'entrée et à la distribution sans entrave de l'aide dans toute la bande de Gaza, sous la supervision des agences onusiennes et des acteurs humanitaires. Il a rappelé que les Gazaouis vivent des conditions « extrêmement difficiles » du fait de la guerre et qu'il est désormais urgent d'engager la reconstruction, avec le soutien de la communauté internationale et des institutions financières, dont la Banque mondiale. Amar Bendjama a conclu en affirmant que l'Algérie est prête à assumer pleinement ses responsabilités et contribuera aux efforts destinés à reconstruire les infrastructures civiles de Gaza, dans l'intérêt exclusif du peuple palestinien. De son côté, Ahmed Attaf, ministre d'État chargé des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a apporté des précisions sur le sujet hier lors d'une conférence de presse au ministère. Il a ainsi souligné que l'Algérie a réussi à introduire un amendement « d'une importance capitale » lors des négociations sur ce projet de résolution. Cet amendement porte sur la création d'un État palestinien indépendant et

souverain par le peuple palestinien. Attaf a précisé que l'amendement clarifie l'objectif ultime de cette résolution, à savoir ouvrir une perspective politique au conflit israélo-palestinien en soutenant clairement l'établissement d'un État palestinien. Il a également insisté sur le fait que cette résolution « ne remet aucunement en cause les principes d'une solution juste, durable et finale au conflit israélo-palestinien », conformément au consensus international et aux résolutions pertinentes du droit international. Par ailleurs, le texte adopté réaffirme toutes les résolutions antérieures du Conseil de sécurité relatives à la cause palestinienne, qui constituent « la doctrine onusienne pour garantir les droits légitimes du peuple palestinien, à travers la fin de l'occupation de ses terres, la réalisation de son projet national et l'établissement de son État indépendant et souverain ». Attaf a souligné également que cette résolution répond principalement à ce qu'il a désigné comme « les priorités urgentes de la phase actuelle, ou les priorités post-agression sur Gaza ». Ces priorités, soutenues par l'Algérie depuis le début de son mandat au Conseil visent notamment à consolider le cessez-le-feu, assurer une protection internationale aux Palestiniens, faciliter sans restriction les efforts humanitaires et ouvrir la voie à la reconstruction de Gaza. Concernant les réactions des acteurs régionaux, Attaf a indiqué que, depuis le début de son mandat au Conseil, l'Algérie a coordonné toutes ses actions étroitement avec les Palestiniens et les pays arabes, notamment durant les négociations autour de ce projet de résolution, en collaboration avec toutes les délégations à New York. Attaf a réaffirmé que l'Algérie reste alignée sur la position des Palestiniens ainsi que sur le consensus arabe et musulman en faveur de la résolution, et qu'elle ne pouvait dévier de cet engagement ni adopter une position contraire à ses propres efforts antérieurs en faveur d'une résolution urgente pour mettre fin à la souffrance du peuple palestinien à Gaza. Tout en reconnaissant les limites du texte adopté, il a soutenu que la position responsable de l'Algérie reflétait un soutien clair à la cause palestinienne. Pour Attaf, la priorité actuelle est de consolider le cessez-le-feu, de mettre un terme aux crimes de guerre, au siège, à la famine et aux souffrances dont est victime la population de Gaza. C'est également d'assurer un accès humanitaire sans entrave et de lancer un programme de reconstruction, tout en empêchant l'armée d'occupation israélienne de trouver un prétexte pour relancer la guerre ou poursuivre ses plans de déplacement forcé des Palestiniens. Attaf a conclu en soulignant que tous ces éléments ont guidé la décision souveraine de l'Algérie de voter en faveur de cette résolution, et qu'il espère que cette démarche contribuerait à alléger les souffrances du peuple palestinien à Gaza, et qu'elle serait suivie d'autres mesures visant à régler durablement la cause palestinienne et à accélérer la création d'un État palestinien indépendant et souverain.

H.H.

« La bande de Ghaza, une partie essentielle du futur Etat palestinien »

L'UE opposée à tout changement démographique ou territorial à Ghaza

L'Union européenne (UE) a réaffirmé hier, son opposition à toute tentative de changement démographique ou territorial par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza. « L'UE rejette toute tentative de changement démographique ou territorial dans la bande de Ghaza, et soutient l'unification de l'enclave palestinienne avec la Cisjordanie occupée sous l'autorité palestinienne », déclare le porte-parole de la Commission européenne, Anouar El Anouni. Anouar El Anouni rappelle, dans ce contexte, les propos de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, affirmant que « Ghaza était une partie essentielle du futur Etat palestinien et qu'il ne devrait plus y avoir de déplacements forcés ». Lundi, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, avait exprimé, de son côté, le rejet de l'UE des violences perpétrées par les colons sionistes en Cisjordanie occupée. « De nombreuses discussions sont en cours concernant ces pratiques et ces attaques, que nous jugeons inacceptables, commises par les colons », affirme Mme Kallas dans une déclaration faite lors de sa rencontre avec une délégation de médias palestiniens au siège de l'UE à Bruxelles, en Belgique.

## Diplomatie parlementaire Alger marque des points

Par Kader M

Parallèlement à l'intense activité politique menée ces derniers temps par le pays, la diplomatie parlementaire n'est pas en reste aussi. Cette dernière enregistre une dynamique avérée, de par les nombreuses participations des députés des deux chambres aux diverses manifestations parlementaires, continentales et internationales. C'est ainsi qu'une délégation mixte des deux chambres prend part aux travaux de la 23ème réunion d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

(AP-OSCE), débutés lundi 17 novembre 2025 à Istanbul (Turquie), indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ayant pour thème « revitaliser le multilatéralisme par le dialogue et la coopération », la rencontre a procédé à l'examen de nombreuses questions liées au « renforcement du multilatéralisme », et au soutien des mécanismes de dialogue parlementaire ». Les initiatives visant le renforcement de la sécurité et la coopération entre les Etats membres, dans un contexte international, exigent davantage de coordination et d'échange d'expertises, seront aussi abordées à l'occasion. Les députés Barbara Hadj Cheikh et Terbag Omar, membres permanents de

l'AP-OSCE, représentent l'Assemblée populaire nationale, à cette rencontre qui au demeurant, constitue « une réelle occasion, pour la présentation des positions de l'Algérie sur diverses questions régionales et internationales, voire pour réaffirmer son attachement aux principes immuables du dialogue constructif, du respect du droit international, et du renforcement de la coopération parlementaire multilatérale » selon le même communiqué. Par ailleurs, et dans le même contexte de diplomatie parlementaire, une délégation des deux chambres du parlement, prend part du 18 au 22 novembre à Kinshasa (république démocratique du Congo) à la 84e session du Comité exécutif

de l'union parlementaire africaine (UPA), et à la 47e conférences des présidents des assemblées parlementaires nationales, a fait savoir lundi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Enfin la délégation parlementaire conduite par M Monder Bouden, vice président de l'APN comprend Wassila Tayeb et Zakia Bouguettoucha, députés de l'APN, et membres permanents de l'Union Parlementaire Africaine, précise le communiqué. Quant à la délégation du Conseil de la nation, elle regroupe Mohamed Amroune, membre du parlement panafricain, et les membres Bougoufa Laid, Beradja Kaddour, et Laib Rachid, selon la même source.

K.M.

L'EXPRESS



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zoulouache,  
Kouba, Alger  
**Redaction@lexpressquotidien.dz**  
**www.lexpressquotidien.dz**  
**TEL/fax: 023.70.99.92**  
**Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
  
Email : **agence.regie@anep.com.dz**  
**Programmation.regie@anep.com.dz**  
**agence.oran@anep.com.dz**  
**agence.annaba@anep.com.dz**  
**agence.ouargla@anep.com.dz**  
**agence.constantine@anep.com.dz**

**Impression:**  
**Société d'Impression**  
**d'Alger (SIA)**  
**Diffusion:**  
**Media Distribution**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Sahara occidental, Mali, Ghaza

# Alger réaffirme sa ligne diplomatique

Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a animé, hier, au siège de son ministère, une conférence de presse au cours de laquelle il est revenu sur certains dossiers importants et qui revêtent un caractère sensible pour l'Algérie : Mali, Sahara occidental, Palestine. Le ministre est ainsi revenu sur la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, la résolution 2797, et a expliqué qu'elle ne donne pas raison ni n'ouvre le Sahara occidental à l'appétit de l'occupant marocain.



Par Merouane Korso

Mieux, a expliqué M. Attaf, le Conseil de sécurité n'a pas adopté les thèses marocaines concernant la question du Sahara occidental, avec cette résolution. La résolution 2797 stipule notamment dans son projet de résolution au second paragraphe que : « réaffirmant sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui soit fondée sur le compromis et conforme aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, dont le principe de l'autodétermination, et notant le rôle et les responsabilités des parties à cet égard ». Contrairement donc à ce que veut faire croire le Makhzen, toute solution au conflit au Sahara occidental, y compris "le plan d'autonomie", ne peut être appliquée en dehors d'un référendum d'autodétermination auquel doit impérativement participer le peuple sahraoui. Et c'est là que le piège devrait se fermer sur celui qui l'a manigancé depuis 2007 lors des négociations de Manhasset, à New York, en proposant "la troisième voie", les autres solutions sur la table étant "au référendum d'autodétermination" ou "l'intégration pure et simple au Maroc". Le ministre algérien des Affaires étrangères a poursuivi : "Le dossier du Sahara occidental n'est pas clos et reste soumis aux Nations Unies, au niveau de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Comité spécial de la décolonisation (C-24)". "La résolution adoptée par le Conseil de sécurité a préservé, dans sa teneur, tous les fondamentaux de la solution à la question du Sahara occidental, sans toucher à aucun de ses éléments interdépendants et complémentaires", a soutenu le ministre d'Etat. Outre la préservation des fondamentaux d'une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental, la résolution 2797 du Conseil de sécurité a "réalisé des acquis majeurs permettant au Front Polisario de défendre sa position sur une base solide, pleinement ancrée dans la légalité internationale", a ajouté M. Attaf. En fait, lors du vote du Conseil de sécurité de l'ONU le vendredi 31 octobre dernier pour la prorogation du mandat de la Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso), la partie marocaine, aidée par le président américain Donald Trump, dans le cadre des accords d'Abraham auxquels le Makhzen a honteusement adhéré, il y a eu ce

passage équivoque de "plan d'autonomie" dans la résolution onusienne qui a fait sauter de joie, éphémère d'ailleurs, les tenants, au Maroc et ailleurs, de l'occupation et l'aliénation du Sahara occidental et ses richesses. La prorogation d'une année du mandat de la Minurso a refroidi ces ardeurs diplomatiques et militaires. Sur la situation actuelle au Mali, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a expliqué par ailleurs que le règlement (de la crise au Mali) passe par "les voies pacifiques et politiques inclusives". M. Ahmed Attaf a d'ailleurs réaffirmé que l'Algérie a toujours été l'un des plus fervents défenseurs de l'unité de l'Etat du Mali, précisant que "ce que traverse aujourd'hui l'Etat du Mali, avec l'accroissement des menaces terroristes, qui ont atteint des niveaux et une ampleur sans précédent, nous préoccupe, nous inquiète et nous attriste plus que quiconque". La situation politique et sécuritaire actuelle au Mali est en réalité préoccupante. Le régime des putschistes maliens est aux abois, acculé par les groupes terroristes du Jnim, qui ont imposé depuis le mois de septembre un blocus sur les carburants, paralysant l'activité politique, économique et sociale dans ce pays sahélien. Les choses se sont nettement détériorées, avec un début de chaos politique et sécuritaire, au cours de ces dernières semaines, au point que plusieurs pays, dont les Etats-Unis, ont appelé leurs ressortissants à quitter le Mali au plus vite. La hantise de plusieurs capitales occidentales est que le groupe du Jnim, affilié à Al Qaïda et allié de la rébellion touarègue du nord, dont le groupe d'Iyad Ag Ghali, prenne par les armes Bamako et ne fasse tomber le régime militaire actuel qui gère d'une main de fer le pays. En fait, "l'Etat malien ne contrôle plus rien" sur son territoire et "concentre ses forces autour de Bamako pour sécuriser le régime", explique Bakary Sambe, du groupe d'études Timbuktu Institute, basé à Dakar, au Sénégal. Selon lui, l'adhésion (à la junte, NDLR) de départ de la population commence à s'éroder face à l'impossibilité du régime militaire de tenir sa promesse de sécurité". Lors d'un déplacement lundi dernier à 150 kilomètres au sud de Bamako, le chef de la junte, Assimi Goïta, avait appelé les Maliens à faire des "efforts", notamment en réduisant les "déplacements inutiles", et promis de "tout faire pour acheminer le carburant".

Bamako, qui avait pourtant finalisé ses discussions, sous médiation algérienne, avec l'opposition touarègue du nord constituée de plusieurs tribus au milieu des années 2010, est retombée dans ses travers, les coups d'état militaires. Le 18 août 2020, le président Ibrahim Boubacar Keïta, après des manifestations populaires sanglantes, est renversé par l'armée, et le principal parti proche du pouvoir, le M5-RFP, approuve le putsch, estimant que "ce n'est pas un coup d'Etat militaire mais une insurrection populaire." Le 21 mai 2021, le colonel Assimi Goïta prend alors le pouvoir, et plonge le pays dans une chape de plomb, l'isole de ses partenaires et voisins, et mène une politique dure contre les opposants et expulse du Mali les forces étrangères, dont les troupes françaises. Ainsi, le ministre algérien des Affaires étrangères Ahmed Attaf confirme lors de sa conférence de presse toute l'attention et l'inquiétude de l'Algérie par rapport à ce qu'il se passe dans ce pays voisin. Il a souhaité que les responsables de ce pays prennent conscience que le règlement de la crise "passe par les voies pacifiques et politiques inclusives", à travers "un dialogue responsable et une réconciliation globale entre tous les enfants de ce pays, sans aucune distinction et loin de toute ingérence étrangère, qu'elle soit politique ou militaire". Pour le ministre algérien, "cette inquiétude n'est pas seulement due au fait que l'Etat du Mali se trouve dans notre voisinage immédiat, mais elle découle aussi de l'engagement historique de l'Algérie à se tenir aux côtés de ce pays dans toutes les épreuves et crises qu'il a traversées depuis son indépendance." "L'Algérie a toujours été et demeure encore aujourd'hui l'un des plus fervents défenseurs et promoteurs de l'unité de l'Etat du Mali, avec son territoire, son peuple et ses institutions", a-t-il dit. D'autre part, le ministre des Affaires étrangères Igérien a annoncé que l'Algérie est parvenue, lors des négociations sur le projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant le "Plan de paix pour Ghaza", à y introduire un amendement "d'une extrême importance" : cet amendement vise à "permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain". Il a souligné que l'Algérie "est parvenue durant les négociations (sur le plan de paix à Ghaza, NDLR) à introduire un amendement d'une extrême importance à cette résolution, un amendement qui stipule que l'objectif final de cette résolution est de réunir les conditions favorables pour ouvrir la perspective d'une solution politique au conflit israélo-palestinien et permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain". Il explique : "la résolution adoptée ne porte absolument pas atteinte aux fondements d'une solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien, telle qu'approuvée par la communauté internationale et conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale". La résolution adoptée rappelle également "toutes les résolutions antérieures du Conseil de sécurité relatives à la question palestinienne, lesquelles constituent la doctrine onusienne pour permettre au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et légaux, à travers la fin de l'occupation de ses territoires, la concrétisation de son projet national et l'établissement de son Etat indépendant et souverain", a-t-il soutenu. L'Etat de Palestine, né en 1988 à Alger, est aujourd'hui reconnu officiellement par 158 des 193 états membres des Nations Unies. Au mois de septembre dernier, à l'Assemblée générale de l'ONU, plusieurs pays européens, dont la France, la Grande-Bretagne, le Luxembourg, la Belgique et l'Australie, ont reconnu l'Etat de Palestine. Lundi soir, à New York, le plan de paix pour Ghaza et le déploiement d'une force internationale proposé par le président américain Donald Trump pour Ghaza a été adopté par 13 voix. Pour le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, c'est une "étape importante dans la consolidation du cessez-le-feu", l'Autorité palestinienne appelant de son côté à l'application immédiate de cette résolution, qui prévoit en particulier le déploiement d'une force internationale dans le territoire palestinien. **M.K.**

## ÉDITORIAL I'EXPRESS

### Constance

■ Par Aida Mouni

Il est rare, dans un environnement international saturé de postures improvisées et de calculs immédiats, qu'une diplomatie revendique avec constance le primat du droit et de la cohérence. L'Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a rappelé ces derniers jours qu'elle entend demeurer l'un des derniers défenseurs d'une grammaire internationale fondée sur la légalité, la stabilité régionale et le refus des faits accomplis. Concernant le Mali, dont la crise se redouble de menaces terroristes d'une ampleur inédite, Attaf a refusé la facilité du constat résigné. L'Algérie, dit-il, n'a jamais considéré son voisin du Sud comme un théâtre étranger, c'est un espace dont elle porte historiquement les épreuves, et dont l'unité demeure une ligne rouge. À rebours des aventures militaires et des ingérences qui ont trop souvent rythmé le Sahel, Alger réaffirme que la seule sortie possible reste politique, dialogue inclusif, réconciliation nationale, et refus absolu des interventions qui alimentent les fractures plutôt qu'elles ne les résorbent. Cette même fidélité aux principes se lit dans le dossier du Sahara occidental. Alors que certains s'évertuent à présenter la question comme « close », Attaf a rappelé que les Nations unies continuent de la traiter comme un dossier de décolonisation, et que le Conseil de sécurité n'a jamais reconnu une quelconque souveraineté marocaine sur le territoire. Le ministre souligne que la résolution 2797 maintient l'intégralité des fondamentaux du processus onusien : négociations directes entre Rabat et le Front Polisario, absence de préjugement sur la nature du règlement, et centralité du droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination. Que cette résolution renforce par ailleurs la marge de manœuvre diplomatique du Polisario (renouvellement de la MINURSO, ouverture du cadre des propositions, absence de toute validation d'un projet unilatéral), n'est pas anodin. C'est précisément dans ce cadre que s'inscrit la disponibilité affichée par Attaf, l'Algérie se dit prête à jouer les intermédiaires, si et seulement si la médiation demeure strictement adossée au cadre onusien et fondée sur les principes intangibles du règlement international. Enfin, sur Gaza, Attaf a assumé la décision algérienne de voter en faveur du projet de résolution américain, malgré ses limites. Non par renoncement, mais par responsabilité, en phase avec la position palestinienne, arabe et islamique, Alger a privilégié l'urgence humanitaire, consolidation du cessez-le-feu, protection internationale, accès sans entrave à l'aide, préparation de la reconstruction. La résolution, incomplète mais contraignante, marque une avancée inédite avec la création d'une force internationale de stabilisation. Dans un moment où la « tentation » est grande de réduire les crises à des rapports de force immédiats, la diplomatie algérienne rappelle qu'un autre chemin existe, celui des principes, du droit et de la patience stratégique. Un chemin rare, mais indispensable.

A. M

## Le Premier ministre vietnamien en visite officielle en Algérie

Le Premier ministre du Vietnam, Pham Minh Chinh, est arrivé hier à Alger pour une visite officielle du 18 au 20 novembre. À son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene, le

Premier ministre vietnamien a été accueilli par son homologue algérien, Sifi Ghrieb, accompagné de plusieurs membres du Gouvernement. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement et

de la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Vietnam, ainsi que de la promotion du partenariat bilatéral dans divers domaines d'intérêt commun.

Des circonscriptions administratives promues en wilayas

# Les partis soutiennent la décision

La promotion de onze wilayas déléguées des Hauts Plateaux et du Sud en wilayas à part entière, adoptée dimanche dernier par le Conseil des ministres sur décision du président Tebboune, reçoit le soutien enthousiaste de plusieurs partis politiques.



■ Par Kader M.

Ces derniers estiment que la décision incarne réellement la volonté de l'Etat quant à répondre aux exigences de la promotion du développement local et l'ouverture de perspectives nouvelles. Tout en saluant la démarche, qui s'inscrit dans le processus de renforcement de l'équilibre régional en matière de développement, de rapprochement de l'administration du citoyen, dans le cadre de la décentralisation à des fins de garantie des services publics de qualité et d'un cadre de vie meilleure, le Rassemblement national démocratique (RND) a réitéré son soutien aux décisions servant le développement local et la préservation de la stabilité so-

cial. De ce fait, le RND insiste sur la nécessité de l'adhésion de tous les acteurs à la démarche afin de concrétiser l'objectif escompté en faveur des citoyens. « La promotion des wilayas déléguées en wilayas à part entière, à même de concrétiser un développement équilibré pour toutes les régions du pays, un objectif recherché par le président de la République depuis son élection à la magistrature suprême ». Tel est l'avis du Front de libération nationale, qui a salué aussi la décision de promotion des wilayas déléguées. Et d'ajouter que « la mesure vient à point nommé pour confirmer la poursuite de la concrétisation des réformes profondes visant la concrétisation du développement et la prospérité du pays ». Le Mouvement El Bina a lui aussi salué la décision du président de la République, pour avoir honoré son enga-

gement quant à la promotion des wilayas déléguées en wilayas à part entière. La même formation estime aussi que la démarche « reflète la volonté politique pour le renforcement et le soutien du processus de développement équilibré pour les différentes régions du pays ». Elle a aussi souhaité que la promotion des wilayas contribue à renforcer le cadre institutionnel et à offrir des prestations de qualité des services publics. Tout en saluant la décision, le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) rappelle qu'elle « s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de réforme administrative et du rapprochement de l'administration des citoyens ». Il estime que « l'étape demeure stratégique pour le renforcement de la justice territoriale et reflète ainsi la volonté réelle de l'Etat d'atteindre un développement équilibré à travers toutes les régions du pays, et remédier ainsi aux déséquilibres comptabilisés entre les wilayas à grande étendue géographique et les régions éloignées ». De son côté, le Front El Moustakbal a estimé que la décision « traduit réellement une véritable volonté politique à des fins de concrétisation d'un développement juste et équilibré afin de permettre aux nouvelles wilayas de bénéficier d'un nouvel élan institutionnel à même de répondre aux attentes de leurs habitants ». Enfin, la même vision est partagée par le parti El Fadjr El Djadid (PFJ). Ce dernier considère la décision du président de la République comme une « étape décisive dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle » et demeure ainsi une « opportunité pour la relance des chantiers de développement, sur la base d'une stratégie fondée sur la bonne gouvernance, la planification moderne et la justice territoriale ». Le parti El Karama, tout en saluant la concrétisation par le président de la République de son engagement en la matière, estime que la démarche « renforce incontestablement la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat et contribue ainsi à rapprocher davantage l'administration des citoyens ».

K.M.

## Adopté hier par l'APN Le PLF 2026 combine relance économique et soutien au pouvoir d'achat

Adopté hier par l'APN, le PLF 2026 vise à stimuler l'investissement, relancer l'économie nationale et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, tout en introduisant des mesures fiscales et douanières incitatives pour soutenir différents secteurs stratégiques. L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté hier le projet de loi de finances (PLF) 2026 lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement. Le texte contient un ensemble de mesures destinées à promouvoir l'investissement, soutenir l'économie nationale, renforcer le pouvoir d'achat et améliorer le cadre de vie des citoyens. Le projet prévoit également l'introduction de nouvelles incitations fiscales et douanières au profit de plusieurs secteurs, notamment l'exportation, les start-up et les énergies renouvelables. Le PLF 2026 vise à renforcer les recettes de l'Etat et à dynamiser l'économie, tout en maintenant le soutien au pouvoir d'achat. Aucune nouvelle taxe n'a été introduite. Le projet reconduit les exonérations sur les droits de douane et maintient une TVA réduite à 9 % pour le secteur de la pêche. Des produits de large consommation, huile de soja, café, légumes secs, viandes et ovins importés pour l'Aïd El-Adha, continueront également à bénéficier de mesures destinées à contenir la hausse des prix. Le texte prévoit en outre la réduction de l'IRG sur les dividendes distribués aux entreprises, qui passe de 15 % à 10 %, ainsi qu'une baisse équivalente pour les dividendes versés aux personnes physiques résidentes. Un soutien spécifique aux micro-importateurs (« commerce du cabas ») a également été intégré, via l'application d'un taux réduit de 0,5 % sur leurs importations. Concernant l'intégration du secteur informel, le PLF introduit un dispositif exceptionnel de régularisation volontaire valable jusqu'au 31 décembre 2026. Les contribuables concernés pourront s'acquitter d'une imposition unique libératoire de 10 %, sans pénalités ni poursuites. L'objectif est d'absorber une partie des massifs fiduciaires circulant hors du circuit formel. Le texte instaure également la télé-déclaration obligatoire des salaires pour les entreprises, une mesure visant à renforcer la transparence et lutter contre l'évasion fiscale. Par ailleurs, les bénéfices liés aux projets « clé en main » réalisés par des entreprises étrangères, y compris ceux générés par les équipements importés, seront désormais entièrement imposables en Algérie. S'agissant des start-up, le PLF 2026 prolonge de deux années supplémentaires les exonérations fiscales dont bénéficient ces jeunes entreprises, ainsi que les incubateurs dont le label a été renouvelé.

Y.S.

Des entreprises nationales impliquées dans sa réalisation

## Achèvement du plus grand pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique

Les travaux de réalisation du plus grand pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique, traversant l'oued Daoura sur plus de 4,1 km dans la wilaya de Tindouf, sont entièrement achevés. La réception officielle de ce pont ferroviaire constituera une « étape majeure » dans la mise en œuvre du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, reliant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet sur une distance totale de 950 km, se félicite Abdelkader Mazar, directeur central de la communication de l'ANESRIF (Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires). Cet ouvrage d'art exceptionnel a nécessité le coulage de 154.100 m3 de béton armé et la mobilisation de 117 tabliers porteurs, 1.170 poutres en béton précontraint, ainsi que 116 piles reposant sur 1.432 pieux, précise Abdelkader Mazar. « L'achèvement de ce pont ferroviaire géant représente pour l'Algérie un défi relevé avec succès, tant par la complexité que par l'ampleur de cette infrastructure, considérée comme l'un des chantiers les

plus importants et les plus difficiles du mégaprojet. Ce résultat a été rendu possible grâce au savoir-faire et aux performances des entreprises nationales impliquées dans sa réalisation », souligne-t-il. Le directeur central de la communication de l'ANESRIF rappelle que plusieurs mesures techniques avaient été prises en amont pour garantir le bon déroulement des travaux de cet ouvrage d'une hauteur de 12 mètres. Parmi elles, l'installation de zones de préfabrication pour les bétons spéciaux ainsi que des centrales à béton équipées de systèmes de refroidissement, indispensables pour maintenir le rythme des travaux durant les fortes chaleurs caractéristiques de la région. Le mégaprojet de la ligne Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, qui traverse les wilayas de Béchar, Béné Abbes et Tindouf, comprend au total 1 431 ouvrages d'art, dont 45 ponts ferroviaires, 48 ponts routiers et 1 338 ouvrages hydrauliques, indique le même responsable de l'ANESRIF.

R.N

## Pour améliorer l'enseignement Un plan gouvernemental en marche

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques touchant à l'art dans l'espace public, à l'éducation, à la technologie et à la transition écologique. Le gouvernement a examiné un projet de décret présidentiel visant à encadrer la création, la réalisation et l'entretien des œuvres d'art dans les espaces publics. Ce texte définit les conditions et modalités applicables à la réalisation de statues, monuments et mémoriaux, tout en précisant les normes techniques et esthétiques à respecter afin de valoriser l'importance historique, culturelle et sociale de la nation algérienne. Dans le cadre des instructions du Président de la République, le gouvernement a également étudié un plan d'action d'urgence destiné à améliorer la qualité de la scolarité dans les écoles primaires. Ce plan porte sur l'alimentation, l'entretien, le chauffage, le transport et la mise à disposition de personnel, avec une attention particulière pour les élèves des zones re-

culées et rurales. La réunion a également été l'occasion d'examiner les mécanismes d'appropriation du transfert technologique et la construction d'un modèle de développement national fondé sur l'innovation et les résultats de la recherche scientifique. La feuille de route présentée prévoit la création d'un réseau national intégré regroupant laboratoires et plateformes technologiques des universités et centres de recherche afin d'optimiser l'utilisation des ressources techniques et humaines, renforcer la souveraineté technologique et stimuler une nouvelle dynamique de croissance industrielle et économique. Enfin, le Gouvernement a discuté de la nomenclature nationale des filières de recyclage et de valorisation des déchets. La stratégie adoptée par les hautes autorités vise à promouvoir la transition vers une économie circulaire en transformant les déchets en ressources et en énergie, tout en créant des emplois locaux et en réduisant la dépendance aux matières premières importées. Elle s'appuie sur le déploiement de filières structurées sur l'ensemble du territoire et sur l'implication des industriels dans la gestion et le financement de la fin de vie des produits, ainsi que sur le développement d'infrastructures modernes permettant de valoriser les déchets et de préserver les ressources naturelles.

Y.B

2e sommet africain de l'innovation immobilière

# Trouver des perspectives pour la ville de demain

Le développement du secteur immobilier en Afrique n'est plus une ambition. C'est une stratégie indispensable pour bâtir un avenir prospère et dynamique pour l'ensemble du continent. Un secteur qui ne se limite pas uniquement à la construction de logements, mais englobe aussi l'immobilier commercial, touristique ou même industriel et agricole, dont chaque domaine requiert une approche et des règles distinctes.

■ Par Merim Ka

La 2e édition du Sommet africain sur l'innovation et l'investissement immobilier (ARIIS) a débuté hier à Alger. Cet événement panafricain de deux jours, a vu la participation de représentants d'entreprises, porteurs de projets et investisseurs venus d'Afrique. Organisé par Immotify, start up spécialisée dans l'immobilier neuf, la 2ème édition de l'Africa real state innovation summit a rassemblé des acteurs clés du secteur. Après leur expérience en tant que start-up, les fondateurs d'Immotify ont lancé leur événement, ARIIS pour objectif de « relier des personnes de qualité, des experts de domaine pour discuter des problématiques liées à l'immobilier, à l'innovation et l'investissement dans le secteur immobilier et ce, dans le but de partager des expériences, de trouver des perspectives et de discuter sur des sujets qui pourraient impacter la ville de demain », dit Amel Sidehbi, fondatrice d'Immotify. Et quand on dit la ville de demain, c'est-à-dire « les générations futures », poursuit Mme. Sidehbi, une architecte de formation. Parrainé par les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels, du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que le Conseil supérieur de la jeunesse, la 2e édition d'ARIIS se veut « plus prometteuse », selon ses organisateurs. Elle accueille près de 300 participants. Les organisateurs ont



réussi à planifier des séances de matchmaking et des rencontres B2B entre toutes les entreprises qu'ils estiment avoir un potentiel de collaboration, dans l'espoir que des « opportunités de collaboration » se concrétisent sous forme de franchises, de partenariats ou de lancement de nouvelles sociétés, aspire Mme. Sidehbi. Abondant dans le même sens, le commissaire du ARIIS prévoit que des contrats seront conclus. « La 1e édition a été marquée par la signature de quatre contrats. Comme les opportunités entres les investisseurs africains sont énormes, nous espérons que d'autres contrats seront conclus au cours de l'événement », dit M. Bouterâa. Sidehbi explique que le choix a porté sur Alger pour abriter la 2e édition pour dire que l'Algérie qui est un hub continental économique »

## Elargir les horizons

Le secteur immobilier en Afrique fait face à des défis complexes qui entravent son développement. Alors que les besoins sont encore considérables, son développement est perçu comme une nécessité impérieuse non seulement pour le logement, mais également pour booster les économies des pays. Sauf qu'en Afrique, les horizons restent limitées à la construction de logements, alors que ce secteur englobe aussi l'immobilier commercial, touristique ou même industriel et agricole, dont chaque domaine requiert une approche et des règles distinctes, explique le commissaire du Sommet. Il indique par ailleurs, que les modèles d'investissement doivent émaner de la réalité du continent africain. « Il est nécessaire de se focaliser sur les modèles

d'investissement africains, en guise de ceux provenant d'acteurs européens ou asiatiques, dont la concrétisation sur le terrain est difficile en raison de leurs environnements différents au nôtre et de la particularité du contexte africain. ». A ses yeux, il est judicieux de se tourner et de capitaliser les expériences et modèles africains. Il cite à titre d'exemple, l'expérience tunisienne ou tanzanienne dans le domaine de l'immobilier touristique, ou des politiques de construction de logements d'habitation en Égypte. Pour l'Algérie, M. Bouterâa plaide pour la promotion d'une culture de l'investissement adaptée notamment dans l'industrie du logement. Les gens ont tendance à croire que l'investissement immobilier nécessite de très gros capitaux. Pourtant, l'investissement peut également prendre la forme d'une collaboration entre quelques personnes pour l'acquisition et la rénovation d'un bien en vue d'une revente qu'il nomme l'investissement participatif. « Développer la culture de l'investissement participatif ouvre la voie à des lambdas pour investir et dynamiser le marché ». Actuellement, l'investissement immobilier en Afrique est rentable, porté par une demande forte où les nouveaux logements se vendent souvent avant même leur achèvement. Cette dynamique impose toutefois de diversifier des formules destinées à l'habitation pour bénéficier à toutes les populations. « Il est crucial d'intégrer dans l'offre des villas, des chalets, bangalows », cite entre autres M. Bouterâa, tout en développant un cadre juridique et réglementaire adaptés pour le secteur de l'immobilier.

## Enseignement supérieur Convention entre les université d'El Tarf et de Bari

Une convention de coopération et de partenariat a été signée, « récemment », entre l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf et l'université italienne Aldo-Moro de Bari, a indiqué, hier le directeur-adjoint de l'université d'El Tarf chargé des relations extérieures, le Pr Sassi Sofiane. La convention, signée numériquement par le directeur de l'université d'El Tarf, Benchohra Choul, et le recteur de l'université de Bari, Stefano Bronzini, et qui porte sur la recherche scientifique, l'encadrement pédagogique et l'enseignement et la formation conjointes, vise à « renforcer les échanges académiques entre les deux parties », a précisé, le Pr Sassi Sofiane. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette convention, dont la durée est fixée à 5 ans, donnera lieu à des échanges de doctorants entre les deux universités, à la supervision conjointe de thèses de doctorat et une collaboration en dehors des programmes académiques et scientifiques, telles que les cours de certification, les conférences, les séminaires, les projets de recherche et les publications académiques et scientifiques. La convention prévoit également des échanges de professeurs et l'organisation de projets scientifiques communs, selon M. Sassi Sofiane qui a ajouté qu'il est aussi prévu dans le cadre de cet accord, une étroite coopération dans des activités scientifiques spécifiques, une formation conjointe et un échange d'expertises entre les professeurs des deux universités dans le cadre de programmes de mobilité pour les étudiants et les professeurs « afin de s'enquérir des expertises dans les domaines de spécialisation et de mettre à jour les formations ».La coopération entre les deux universités inclut l'échange d'étudiants en licence et en master, avec un programme d'échange scientifique et culturel pour les étudiants, ainsi que la formation à distance n langues italienne et française pour améliorer le niveau et la coopération conjointe dans le cadre de projets internationaux.

## Accidents de la route 40 morts et 1710 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes sont décédées et 1710 autres ont été blessées dans 1393 accidents de la circulation, survenus durant la période du 9 au 15 novembre, à travers le territoire national, a indiqué hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec 5 morts et 26 blessés, suite à 10 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1914 interventions pour l'extinction de 1270 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (117 incendies), Blida (106) et Tlemcen (79). Concernant les opérationsdiverses, 6113 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 523 personnes en situation de danger et l'exécution de 5396 opérations d'assistance, conclut le bilan.

## Cancer du col de l'utérus

# Plus 350 000 décès annuellement dans le monde

Plus 350 000 femmes meurent chaque année d'un cancer du col de l'utérus, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'occasion de la première Journée de l'élimination du cancer du col de l'utérus, célébrée désormais, le 17 novembre de chaque année. «Cette journée mondiale met en lumière une opportunité cruciale : le cancer du col de l'utérus, quatrième forme de cancer la plus courante chez la femme, entraîne plus de 350 000 décès chaque année», affirme l'OMS dans un communiqué, rappelant que «des outils sont pourtant disponibles pour éliminer cette maladie». Aujourd'hui marque la première Journée mondiale de l'élimination du cancer du col

de l'utérus, conformément au mandat défini par l'Assemblée mondiale de la Santé, «à savoir une étape historique dans les efforts mondiaux pour mettre fin à un cancer évitable», souligne l'OMS. La Journée soutient les piliers fondamentaux de la stratégie mondiale d'élimination de l'OMS, à savoir la vaccination de 90 % des filles contre le HPV, le dépistage de 70 % des femmes et le traitement de 90 % de celles atteintes de lésions précancéreuses ou d'un cancer invasif. Elle constitue aussi une plateforme essentielle pour renforcer les actions de plaidoyer, accélérer la prestation des services et mobiliser des ressources afin de garantir que

chaque femme et chaque fille ait accès à des soins d'importance vitale. «De plus en plus de pays intensifient la vaccination contre le HPV, améliorent le dépistage et étendent les traitements», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le communiqué, soulignant que «nous nous rapprochant ainsi d'un avenir sans cancer du col de l'utérus». L'Alliance pour le Vaccin (GAVI), et ses partenaires estiment que l'objectif ambitieux consistant à atteindre 86 millions de filles d'ici la fin de 2025 a été réalisé. Le nombre de filles à vérifier sur la base des estimations officielles de couverture par le vaccin anti-VPH de l'OMS/UNICEF sera publié en juillet 2026.

AAPI

## Avis important aux investisseurs

L'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) invite les opérateurs économiques et les maîtres d'ouvrage de projets en construction, enregistrés auprès des Guichets uniques, à régulariser leur situation.

« Dans le cadre du suivi de l'avancement des projets d'investissement enregistrés auprès des Guichets uniques, l'AAPI informe tous les investisseurs concernés de l'obligation de soumettre un rapport annuel d'avancement de leurs projets, conformément aux dispositions de la loi n° 22-18 relative aux investissements. », indique l'AAPI dans un communiqué. L'agence invite également les investisseurs n'ayant pas encore déposé ce rapport à se rendre au plus vite au Guichet unique où ils ont enregistré leurs projets afin de régulariser leur situation au moyen du formulaire disponible via le lien suivant : <https://tinyurl.com/m64p42sw>.

I.B.

INDUSTRIE

## Tirsam ouvre les candidatures pour devenir distributeur agréé

Le groupe industriel Tirsam annonce l'ouverture des candidatures pour son réseau officiel de distributeurs agréés dans les principales villes et régions, dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer sa présence nationale et à rapprocher ses services des consommateurs. L'entreprise confirme que cette initiative s'inscrit dans son plan d'expansion et de développement d'un réseau de distribution plus performant, afin de garantir que ses produits et services atteignent le plus grand nombre de consommateurs possible à travers le pays. Tirsam invite les personnes intéressées à rejoindre son nouveau réseau à soumettre leur candidature par courriel. Tirsam est un groupe industriel algérien spécialisé dans la fabrication de remorques, d'engins de manutention, de tracteurs agricoles et d'engins de travaux publics. L'entreprise, basée à Batna, est également le fabricant du premier mini-truck algérien et a lancé une plateforme numérique pour la commercialisation de ses camions. Le groupe investit dans la haute technologie et est engagé dans une stratégie de développement de l'industrie mécanique locale. L'entreprise est située dans la zone industrielle de Kechida à Batna. Elle a investi dans des équipements de haute technologie pour assurer une production conforme aux normes internationales de qualité. Tirsam vise à réduire la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des importations en développant l'industrie mécanique locale. Le groupe a lancé une plateforme numérique pour la commercialisation de ses véhicules. Il recrute également des concessionnaires agréés dans tout le pays. C'est parce que le groupe industriel Tirsam s'apprête à mettre sur le marché une nouvelle série de petits camions destinés à différents usages professionnels. Ces camions ont été conçus pour s'adapter aux conditions routières locales, souvent exigeantes, notamment en zones montagneuses. Le constructeur assure avoir travaillé sur la stabilité et la maniabilité du véhicule, tout en conservant un design simple et fonctionnel, adapté à un usage quotidien.

I.B.

## FORUM MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS 2025

# L'ARPCE au rendez-vous

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE) a annoncé hier sa participation au Forum Mondial pour le Développement des Télécommunications 2025 (CMDT-25), qui se tient à Bakou, en Azerbaïdjan, du 17 au 28 novembre 2025, sous le thème : « Connectivité mondiale, accessible et abordable pour un avenir numérique inclusif et durable ».

Par : Ines B

Organisé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), ce forum constitue une plateforme pour définir les stratégies et objectifs de développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, et pour fournir orientations et recommandations au secteur du développement des télécommunications (UIT-D)", a indiqué hier l'ARPCE dans sa page officielle facebook. Le forum, explique l'autorité, réunit également les États membres, les régulateurs gouvernementaux et les partenaires internationaux afin de discuter des tendances stratégiques du secteur et de promouvoir l'inclusion numérique. "La participation de notre délégation vise à contribuer activement aux discussions sur les questions clés du développement numérique et renforcer la



coopération et le dialogue avec les organisations internationales", poursuit l'ARPCE. À travers cette participation, l'Autorité de Régulation réaffirme son engagement à soutenir la transformation numérique et à promouvoir un environnement numérique inclusif et accessible à tous. L'importance du Forum Mondial pour le Développement des Télécommunications

2025 réside dans sa capacité à définir la voie pour la connectivité mondiale et le progrès numérique en discutant des stratégies et objectifs liés au développement des TIC. L'événement, organisé par l'UIT, abordera la connectivité abordable et efficace, les défis de la transformation numérique et la nécessité de combler la fracture numérique. Il est crucial pour

orienter les actions futures de l'organisation dans le secteur des télécommunications. Le forum est une plateforme clé pour établir des stratégies et des objectifs pour le développement des télécommunications et des TIC pour les années à venir. Il abordera les technologies émergentes et leur rôle dans l'avenir des télécommunications. Il permettra de trouver des solutions pour accélérer la transformation numérique de manière inclusive, en veillant à ce que les progrès soient accessibles à tous. Le forum mettra en évidence les fractures numériques actuelles et cherchera à créer des moyens pour une connectivité plus efficace et abordable. Le forum fournira des orientations et des indications au Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour la mise en œuvre des stratégies et des programmes.

Inès B.

## ENERGIE : Adjal reçoit une délégation de la compagnie "Siemens Energy"

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, lundi, une délégation de la compagnie allemande "Siemens Energy", conduite par le directeur général chargé de la région Moyen-Orient et Afrique, M. Dietmar Siersdorfer, avec lequel il a examiné les moyens d'élargir la coopération et le partenariat, notamment avec le Groupe Sonelgaz, indique un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de nombre de ses cadres et du directeur général par intérim du groupe Sonelgaz s'inscrit dans le cadre de la politique de renforcement de la coopération extérieure et l'ouverture sur les marchés extérieurs européens et continentaux, ajoute la même source. Lors de la réunion, les deux parties ont examiné les moyens d'élargir les domaines de coopération et de partenariat

entre l'opérateur allemand et les services du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, notamment le groupe "Sonelgaz", précise le document. A cette occasion, M. Adjal a affirmé "l'intérêt accordé par le Gouvernement au renforcement des liens de coopération et à l'ouverture du champ de partenariat avec les opérateurs économiques allemands", soulignant la nécessité de "trouver de nouveaux espaces de partenariat susceptibles de rétablir le niveau antérieur des relations économiques algéro-allemandes". Le ministre a, en outre, rappelé que le gouvernement compte attirer des investisseurs et des opérateurs économiques "forts et fiables", à l'instar de la société allemande "Siemens", soulignant la place importante qu'occupe l'Algérie en Afrique, ce qui devrait renforcer la coopération avec le partenaire allemand et ouvrir

d'importantes perspectives d'accès aux marchés africains, ainsi qu'aux marchés du Moyen-Orient, dans le cadre du principe gagnant-gagnant". Pour sa part, M. Siersdorfer s'est félicité du niveau de coopération saluant l'appui qu'il a perçu auprès du groupe Sonelgaz. Il a exprimé l'intérêt de son entreprise pour le renforcement de la coopération avec la partie algérienne, compte tenu de sa place économique importante sur le marché africain. A la fin de la rencontre, "la nécessité de renforcer le partenariat et la coopération entre les parties algérienne et allemande a été soulignée outre l'importance de leur donner une plus grande dynamique conformément à une feuille de route qui portera ses fruits dans les délais fixés, en vue de renforcer le niveau de coopération algéro-allemande au service des aspirations des deux parties".

COMMERCE EXTÉRIEUR

## Signature d'un accord avec le Haut-commissariat à la numérisation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et le Haut-commissariat à la numérisation ont procédé, lundi à Alger, à la signature d'un accord de coopération permettant de préparer le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux opérateurs économiques activant dans l'importation à leur compte, durant le mois en cours, selon l'APS. L'accord de coopération prévoit l'organisation de l'opération de mise à disposition et d'exploitation de cloud computing de l'Etat au niveau du Centre national algérien des services numériques, dans le but d'héberger cette plateforme qui permettra aux opérateurs économiques, à travers toutes les wilayas, d'enregistrer les besoins de leurs usines et sociétés, en matière de gestion et d'équipement, facilement et depuis leurs domiciles, sans besoin de se déplacer entre les différentes administrations. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a affirmé lors de sa signature de l'accord, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, en présence des cadres compétents, que l'exploitation de cette plateforme numérique "épargnera le temps et l'effort, réduira les complications d'ordre administratif et renforcera la célérité et

l'efficacité du traitement des demandes. La convention s'inscrit, ajoute M. Rezig, dans le cadre d'une gestion moderne et transparente et reflète l'engagement de l'Etat à renforcer la transition numérique et à moderniser les outils de la gestion publique", et ce "en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans le cadre de son engagement n25 relatif à l'amélioration de la communication et à la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans les administrations du service public". Selon les explications fournies à cette occasion, cette plateforme numérique regroupera tous les secteurs ministériels concernés, outre les instances nationales principales tels que les douanes et les banques, en vue d'assurer une coordination complète et un suivi minutieux de toutes les étapes de l'opération d'importation, ce qui est à même de garantir la célérité dans la réalisation, d'interdire les pratiques bureaucratiques et de préserver les intérêts des opérateurs. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a été la première administration publique à bénéficier des services de "Cloud computing", en attendant leur généralisation aux autres secteurs. M.

Rezig a souligné que la numérisation représente désormais "la pierre angulaire de la réforme du secteur du commerce extérieur, compte tenu des outils qu'elle offre pour le contrôle, l'analyse, la prévision et l'amélioration de l'efficacité décisionnelle". De son côté Mme Benmouloud a expliqué que les services de cloud computing, proposés aux institutions étatiques dans le cadre d'une première expérience en Algérie, ont été mis en place pour faciliter les tâches et accélérer leur concrétisation. Le Haut-commissariat à la numérisation œuvre ainsi à la création du premier centre national de données, qui offrira aux départements ministériels un environnement technique composé des différents besoins numériques, notamment des plateformes et des solutions numériques à l'instar du développement, le stockage, le réseautage et la cybersécurité, permettant le développement, l'exploitation et le traitement des données. Toutes les plateformes numériques liées au commerce extérieur seront prochainement hébergées au Centre national algérien des services numériques (Data Center), sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation, garantissant ainsi l'unification des services et l'amélioration de leur efficacité et de leur qualité.

CONFÉRENCE MONDIALE  
DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des rencontres  
bilatérales pour  
Zerrouki

Le ministre de la Postes et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, participe à la Conférence mondiale de développement des télécommunications à Bakou, en Azerbaïdjan, organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), selon un communiqué du ministère publié hier. À cette occasion, le ministre a participé à des séances de dialogue de haut niveau, au cours desquelles plusieurs ministres et personnalités internationales ont présenté les visions et stratégies de leurs pays en matière de développement numérique, reflétant la dynamique mondiale d'accélération de la transformation numérique, a indiqué la même source. En marge de la conférence, M. Zerrouki a tenu des réunions bilatérales avec des délégations de la République de Corée et de la République populaire de Chine. Les discussions ont porté sur les moyens de « renforcer la coopération dans le domaine des infrastructures de télécommunications », notamment « le développement des réseaux de fibre optique, des systèmes de communication par satellite et des solutions de communication avancées », ainsi que sur le « soutien à la coordination conjointe au sein des instances internationales multilatérales ». Le ministre de la Poste et des Télécommunications devrait présenter l'intervention de l'Algérie lors des sessions prévues aujourd'hui, selon le communiqué du ministère. La Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Doreen Bogdan-Martin, a présidé la cérémonie d'ouverture de la conférence. Dans son discours, elle a souligné l'importance d'une connectivité inclusive, abordable et pertinente, pilier fondamental d'un développement numérique inclusif et durable. Elle a également insisté sur le rôle crucial de l'accès au numérique, devenu un moteur essentiel de l'éducation, de la santé, de l'innovation et de la croissance économique, ainsi que sur la nécessité de redoubler d'efforts pour combler les derniers écarts de connectivité. La première journée a été consacrée à la définition des priorités stratégiques pour la période 2026-2029, notamment le renforcement des infrastructures de télécommunications, la promotion de l'inclusion numérique et le développement des compétences, ainsi que la consolidation des partenariats favorisant le progrès technologique. La conférence devrait aboutir à l'adoption de la Déclaration de Bakou sur le développement numérique mondial, qui définira les grandes orientations de la coopération internationale dans ce domaine.

I. B.

DJAMEL EDDINE CHOUTRI :

« L'Algérie est en passe d'accéder à la  
souveraineté dans le secteur sidérurgique »

Le chef de cabinet de la secrétaire d'État chargée des mines, Djamel Eddine Choutri, a affirmé hier que l'importance stratégique de Gara Djebilet réside non seulement dans son statut de l'une des plus importantes réserves mondiales de minerai de fer, mais aussi dans son rôle fondamental au sein de la vision du Président pour la construction d'une économie diversifiée et durable.

Par Inès B.

Le projet est désormais entré dans sa phase de mise en œuvre et d'exploitation, et ses caractéristiques commencent à se concrétiser sur le terrain, ouvrant des perspectives importantes et de nouvelles opportunités de diversification de l'économie nationale. M. Choutri qui intervenait dans l'émission « Invité du matin » sur la radio chaine 1, a indiqué que le secteur minier en Algérie n'est plus une activité secondaire en marge de l'économie nationale. Il est devenu l'un des piliers sur lesquels l'État s'appuie pour s'affranchir progressivement de sa dépendance aux hydrocarbures. Cet objectif sera atteint grâce au lancement de projets qui permettront au secteur minier d'accroître sa contribution, actuellement modeste (environ 1 %), au PIB national. Toutefois, les projections indiquent une augmentation significative de la valeur ajoutée une fois achevés les projets d'extraction de Gara Djebilet, de phosphate, de zinc et de plomb à Béjaïa. « Avec ses réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes, le gisement de minerai de fer de Gara Djebilet est devenu un projet industriel pleinement intégré, s'étendant sur trois provinces du sud-ouest : Tindouf, Béchar et Naâma. La première unité de production et de traitement du minerai de fer devrait être opérationnelle à Tindouf au cours du premier trimestre 2026, avec une capacité de production de 4 millions de tonnes par an. Cette production initia-



le sera destinée au marché national, ouvrant la voie à une réduction progressive des importations. », a-t-il déclaré en ajoutant « Ce processus sera renforcé par la construction de deux unités supplémentaires de production de minerai de fer dans les provinces de Béchar et de Naâma, actuellement en construction en partenariat avec le groupe Tosyali et la Compagnie nationale du fer et de l'acier (FERAL). » Selon MChoutri, après l'achèvement de l'unité de Béchar, une troisième unité industrielle sera mise en service à Naâma pour produire des granulés de minerai de fer, un produit semi-fini très demandé sur les marchés mondiaux, avec une capacité pouvant atteindre 6 millions de tonnes par an. Il a précisé que ce projet est en attente de l'approbation finale du Conseil des

ministres et de la mobilisation des financements nécessaires, que ce soit par le biais d'investissements directs ou dans le cadre d'un partenariat, tout en employant des technologies innovantes pour accroître la valeur ajoutée. Dans ce contexte, MChoutri a souligné la réussite de l'Algérie face aux défis techniques complexes rencontrés par le projet, notamment la réduction de la teneur en phosphore du minerai de fer extrait de 0,8 % à 0,2 %, ouvrant ainsi la voie à l'utilisation courante du fer produit localement dans les industries nationales. Le même responsable a déclaré que le projet de Gara Djebilet arrive à point nommé compte tenu des besoins croissants actuels des usines sidérurgiques, estimés à 10 millions de tonnes par an, un chiffre qui devrait augmen-

ter avec l'expansion des complexes de Bethioua (Oran) et de Bellara (Jijel). Le projet débutera par une production de 4 millions de tonnes par an, avant d'atteindre 10 millions de tonnes. Sur le site de Béchar, le projet entrera dans une troisième phase, permettant pour la première fois l'exportation du surplus de fer vers les marchés étrangers. Concernant les investissements, 135 millions de dinars ont été alloués à l'équipement de la mine et de l'unité de production de Tindouf, auxquels s'ajoute un investissement substantiel d'environ 800 millions de dollars pour achever l'unité de production de concentré de fer de Béchar, en partenariat avec Tosyali et Ferral.

Inès B.

LES IMPORTATIONS DE GAZ PAR GAZODUC DE L'UE ONT PROGRESSÉ DE 28 %

La Norvège et l'Algérie en tête  
des fournisseurs

Les importations de gaz par gazoduc de l'UE ont bondi de 28 % en octobre, par rapport au mois précédent, la Norvège et l'Algérie figurant en tête des fournisseurs. Le mois dernier, les pays de l'UE ont importé environ 12,3 milliards de mètres cubes de gaz par gazoduc, contre 9,6 milliards en septembre. Cependant, les importations de gaz par gazoduc de l'UE restent inférieures de 9 % à celles enregistrées durant la même période l'an dernier, selon un rapport récent consulté par l'Energy Research Unit. Ce rapport, publié par le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), montre que la

hausse mensuelle des importations de gaz par gazoduc de l'UE le mois dernier a été partagée par les cinq principaux fournisseurs : la Norvège, l'Algérie, la Russie, l'Azerbaïdjan et la Libye. Les exportations norvégiennes ont progressé de 29 % et les exportations algériennes de 50 % par rapport au mois précédent, suite à la finalisation de travaux de maintenance. Au cours des dix derniers mois, de janvier à fin octobre, les importations de gaz par gazoduc de l'UE ont reculé de 9 % sur un an pour s'établir à 118 milliards de mètres cubes, contre 130 milliards de mètres cubes durant la même période

l'an dernier. Ce recul des importations de l'UE est attribué à l'expiration, fin 2024, de l'accord de transit du gaz russe via l'Ukraine, ce qui a réduit les approvisionnements du bloc d'environ 15 milliards de mètres cubes par an. Les données révèlent également des tendances contrastées concernant les importations de gaz par gazoduc de l'UE. Les approvisionnements russes via TurkStream – unique voie d'acheminement vers l'Europe – ont progressé de 8 % sur un an entre janvier et fin octobre 2025. Durant cette période, l'Algérie, l'Azerbaïdjan et la Libye ont maintenu des niveaux d'exportation

sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente, tandis que la part de la Norvège dans le total a bondi de 60 %. Les livraisons de gaz algérien à l'Espagne ont augmenté de 3 %, tandis que celles à l'Italie ont reculé de 1 %. L'Algérie était le principal exportateur de gaz vers l'Espagne durant les dix premiers mois de 2025, représentant 34,1 % des exportations, suivie des États-Unis (31,6 %) et de la Russie (10,5 %). Par ailleurs, les flux de gaz naturel liquéfié (GNL) regazéifier du Royaume-Uni vers les pays de l'UE via les gazoducs ont augmenté de 5 %, pour atteindre 6,3 milliards de mètres cubes.

BOUIRA

# La campagne labours-semailles lancée !

La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a fourni plus de 55.000 quintaux de semences et plus de 16.000 quintaux d'engrais, afin de soutenir les cultures stratégiques et accompagner les producteurs à atteindre un rendement optimal.

La wilaya de Tipasa a lancé lundi la campagne agricole « labours-semailles » pour la saison 2025/2026. Pour cette campagne, il est prévu d'emblaver plus de 7.030 hectares pour la céréaliculture, selon la direction des services agricoles. Parmi cette superficie, 5.500 hectares sont consacrés au blé dur, 2.200 hectares aux semences, 900 hectares à l'orge et 600 hectares au blé tendre, a indiqué le directeur des services agricoles, Lotfi Mohamedi, lors du lancement officiel de cette campagne qui a eu lieu depuis la ferme pilote Fekairi de Hadjout, en présence du wali Mohamed Amine Benchaoulia. A cette occasion, toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de la campagne en misant sur une coordination étroite entre les agriculteurs et les organismes publics concernés. Ainsi, « la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a fourni plus de 55.000 quintaux de semences et plus de 16.000 quintaux d'engrais, afin de soutenir les cultures stratégiques et accompagner les producteurs dans l'atteinte de rendements optimaux », a



t-on précisé. S'exprimant à cette occasion, le wali a appelé les responsables du secteur agricole « à élargir les superficies destinées à la filière céréalière et à renforcer les capacités d'irrigation, actuellement limitées à 32.000 hectares, afin de maximiser le potentiel agricole de la wilaya ». L'objectif est de consolider la produc-

tion et de répondre à la demande nationale, en tirant parti d'une superficie agricole utile de plus de 59.000 hectares, représentant 53 % des terres cultivables, dont près de 32.000 hectares irrigués. Pour rappel, lors de la campagne précédente, Tipasa avait consacré 7.026 hectares à la céréaliculture, avec une production avoisinant

120.000 quintaux, dont 103.000 quintaux de blé dur. La campagne 2025/2026 s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement durable afin de consolider la production agricole et renforcer la filière céréaliculture comme moteur économique.

BENI-ABBES

## RÉALISATION DE TROIS NOUVELLES STRUCTURES DE POLICE

Un programme portant sur la réalisation de trois nouvelles structures relevant de la Sûreté de wilaya de Beni-Abbes est en cours de concrétisation au chef-lieu de cette collectivité, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Ces projets, qui renforcent à terme les capacités de la Sûreté de wilaya et amélioreront la couverture sécuritaire de la région, portent sur la construction d'un siège de sûreté urbaine au quartier Bousouar Ahmed, ainsi que d'une

autre structure similaire au niveau du groupement urbain des 62 logements. Cette démarche vise également à rapprocher davantage les services de police des citoyens, a-t-on précisé. Les chantiers de ces deux infrastructures enregistrent actuellement des taux d'avancement de 10% et 60% respectivement. Ils ont fait l'objet, récemment, d'une visite d'inspection du wali, lequel a donné des instructions fermes pour leur achèvement et leur réception dans

les plus brefs délais, selon la même source. Par ailleurs, la Sûreté de wilaya a bénéficié de la réalisation d'une importante base de vie d'une capacité de 250 lits. Le taux d'avancement des travaux de cette structure est estimé à 58%, a-t-on signalé. La concrétisation de l'ensemble de ces projets vise à renforcer les moyens opérationnels de la Sûreté de wilaya afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans la région, souligne-t-on.

DJELFA

## LIVRAISON PROCHAINE DE 800 LOGEMENTS(LPL)

Le projet de réalisation de 800 logements publics locatifs (LPL) dans la ville de Saïda devra être réceptionné à la fin du mois de décembre prochain, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce projet, en cours de réalisation au nouveau pôle urbain d'Ain Zarka, à l'est du chef-lieu de wilaya, enregistre un rythme de travail soutenu, avec

un taux d'avancement de 98%, indique la même source. Par ailleurs, les travaux d'aménagement extérieur, notamment la pose des trottoirs, l'installation de l'éclairage public et les travaux de voirie, sont également en cours, a-t-on ajouté. Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a inspecté, jeudi dernier, le chantier de ce projet, lancé au milieu de l'année précédente. Il a souli-

gné la nécessité de respecter les délais pour la livraison de ces logements, afin qu'ils puissent être attribués aux bénéficiaires dès le début de l'année prochaine, indique-t-on. A noter que la ville de Saïda enregistre un programme de logements publics locatifs comprenant au total 12.688 unités, dont 9.188 ont été livrées, tandis que les autres sont en cours de réalisation.

CHLEF

## Une récolte de près de 90000 qx d'olives

La Direction des services agricoles (DSA) de Chlef prévoit une production de près de 90.000 qx d'olives pour la campagne agricole 2025-2026, a appris l'APS de cette structure. Les prévisions s'élèvent précisément à 89.619 qx, incluant les olives de table ainsi que celles destinées à la trituration pour l'extraction de l'huile d'olive, a précisé la même source. Le verger oléicole de la wilaya couvre une superficie totale de plus de 6.200 ha, dont 4.700 ha sont réellement productifs. Le rendement attendu est estimé à près de 18 qx par hectare pour l'olive de table et à plus de 20 qx par hectare pour les olives destinées à la trituration. Concernant la campagne de récolte en cours, une superficie de 866,5 ha a déjà été traitée, avec une production estimée à 11.160 qx d'olives. La culture de l'olivier s'étend sur plusieurs localités de la wilaya, reconnues pour quatre variétés principales comme le chemlal, sigoise, arbequina et picual, contribuant ainsi à la diversité et à la qualité de la production oléicole locale.

OUM EL BOUAGHI

## Lancement prochain d'un chantier de 600 logements AADL

Les travaux du projet de construction de 600 logements de type location-vente (AADL) seront lancés « prochainement », à Oum El Bouaghi, a indiqué lundi le directeur local du logement, Rachid Amari. Le même responsable a précisé, à l'APS, que ce quota de logements s'inscrit dans le cadre d'un programme total accordé à la wilaya d'Oum El Bouaghi au titre des années 2024 et 2025, comprenant 2.150 logements (AADL), ajoutant que le terrain destiné à ce projet a été déjà choisi. Il a ajouté que le quota de 600 logements sera réalisé au niveau du plan d'occupation des sols POS « B », à la sortie ouest de la ville d'Oum El Bouaghi, soulignant que l'attribution provisoire du marché de réalisation du projet a été publiée. S'agissant de la concrétisation des projets de construction de logements location-vente (AADL), le directeur du logement a indiqué que 5.189 logements ont été remis ces dernières années aux souscripteurs, à travers les communes d'Ain Beida, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Fakroun, d'Ain Kercha et d'Ain M'lila.

KHENCHELA

## Caravane médicale de dépistage du diabète

Une caravane médicale de dépistage du diabète, à titre gracieux, a été lancée dimanche à Khenchela. Le coup d'envoi de cette « clinique mobile », installée sur la place attenante à la polyclinique Hamou-Bouchareb dans la cité Sonatiba, a été donnée par la représentante du ministère de la Santé, Nadia Bourkiche, accompagnée des autorités locales. Placée sous le slogan « Commander le changement dans le diabète », la caravane proposera, quatre jours durant, des consultations généralistes et spécialisées à titre gracieux, pour toute personne le souhaitant, notamment, les personnes diabétiques. Mme Bourkiche a indiqué à l'APS que le ministère de la Santé a mobilisé à l'occasion de la Journée mondiale du diabète (14 novembre) un staff médical et paramédical spécialisé encadré par Pr. Wail Djamel du CHU Omrane-Khelil de Bejaia pour assurer diverses consultations et analyses au profit des citoyens y compris les diabétiques dans les spécialités d'ophtalmologie, de cardiologie vasculaire et néphrologie. L'objectif de cette caravane est de « consolider la culture de prévention et de dépistage précoce chez le citoyen, notamment du diabète », a-t-elle ajouté. De son côté, Pr. Nabil Belik, chef du service de néphrologie au CHU Omrane-Khelil, a invité les habitants de Khenchela à se diriger vers cette « clinique mobile » du diabète pour bénéficier des prestations proposées, notamment le dépistage précoce du diabète qui permet d'éviter d'éventuelles complications.

**Pour préserver la santé cardiovasculaire, il est recommandé de réduire l'apport en acides gras saturés, car ils augmentent le taux de cholestérol LDL, appelé aussi mauvais cholestérol et de miser sur les légumes et les légumineuses.**

## SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

## Ces aliments bénéfiques pour le cœur



Adopter une alimentation saine et équilibrée, c'est l'enjeu majeur pour préserver la santé cardiovasculaire. En effet, l'alimentation joue un rôle primordial dans la prévention des maladies cardiaques car elle exerce une influence directe sur la tension artérielle, le taux de cholestérol, la glycémie, l'inflammation et la masse corporelle. C'est ce confirment les experts et les études scientifiques. Pour préserver la santé cardiovasculaire, il est recommandé de réduire l'apport en acides gras saturés, car ils augmentent le taux de cholestérol LDL (que l'on appelle aussi "mauvais cholestérol"). Lorsque celui-ci est trop élevé, le risque de maladies cardiaques augmente considérablement. « Puisqu'une alimentation riche en acides gras saturés augmente le taux de LDL, on peut réguler son cholestérol en en consommant moins. » Selon l'American Heart Association, les acides gras saturés devraient représenter 6 % de l'apport calorique journalier, soit environ 10 à 15 grammes par jour. » Il est conseillé d'éviter les aliments sucrés, frits ou ultra-transformés, ainsi que tout autre produit riche en sucres ajoutés, en acides gras saturés et en sel car ces aliments peuvent également provoquer de l'inflammation et une tension artérielle élevée, ce qui nuit à la santé cardiaque sur le long terme. Parmi les aliments qui protègent le cœur, les experts citent les avocats qui regorgent de fibres alimentaires (un demi-avocat contient 20 % des apports journaliers recommandés en fibres, précise l'experte), de phytonutriments, d'acides gras insaturés, de magnésium et de potassium. Selon certaines études, consommer deux portions d'avocat par semaine suffirait à réduire le risque de maladies cardiaques de 16 % et de maladies coronariennes de 21 %. Autre aliment conseillé, les graines de chia. Celles-ci ne se contentent pas de raviver l'éclat naturel de la peau et de faire baisser le taux de cortisol, c'est aussi un superaliment, grâce à sa teneur en acide alpha-linolénique. Cet oméga-3 végétal contribue à réduire l'inflammation et pourrait améliorer le profil lipidique, diminuant ainsi le risque de maladies cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux. Il faut savoir que les graines de lin présentent une forte teneur en fibres solubles et en acide alpha-linolénique. Certaines études affirment que ces deux nutriments réduisent le taux de mauvais cholestérol et, par conséquent, le risque de développer une maladie cardiovasculaire ou de subir un AVC. Les fibres solubles contribuent à baisser le taux de LDL en éliminant l'acide biliaire et le cholestérol de l'appareil digestif, favorisant également une glycémie stable et nourrissent les bonnes bac-

téries de l'intestin, participant ainsi à réduire l'inflammation systémique qui augmente les risques de cardiopathies. Les noix sont également très bénéfiques pour le cœur, car elles contiennent de bonnes graisses, des oméga-3 et des antioxydants. Selon certaines études, consommer des noix quotidiennement pourrait stabiliser le taux de cholestérol et réduire le risque de maladies cardiovasculaires. Les experts évoquent aussi l'avoine qui représente une excellente source de fibres. 90 grammes de flocons d'avoine contiennent environ 8 grammes de fibres, un nutriment qui contribue à réduire l'inflammation et le taux de cholestérol, selon certaines études. Pour protéger son cœur, il est essentiel de miser sur les légumes verts à feuilles comme les épinards et le chou qui sont une bonne source de potassium et d'antioxydants, deux éléments qui contribuent à faire baisser le taux de cholestérol. Pour prendre soin de sa santé cardiaque, les experts conseillent aussi de consommer des brocolis. Ils sont riches en fibres et en antioxydants, des nutriments qui contribuent à neutraliser les radicaux libres susceptibles d'endommager les vaisseaux sanguins et de créer une accumulation de plaques d'athérome dans les artères. De plus, les brocolis participent au bon fonctionnement du système hormonal. Les bienfaits des légumineuses sont également mis en avant. Les légumineuses, comme les haricots noirs et les

lentilles, regorgent de vertus pour la santé et pour le cœur. C'est le cas des lentilles riches pour le teneur en fibres, en protéines et en antioxydants. Les haricots noirs représentent également une bonne source de fibres, et leurs propriétés antioxydantes contribuent à faire baisser le taux de cholestérol, stabiliser la glycémie, et réduire le risque de maladies cardiovasculaires. « L'huile d'olive booste la santé intestinale, fait grimper le taux de sérotonine et contient également de bonnes graisses, ce qui en fait une alliée de choix pour la santé cardiaque. Certaines études suggèrent qu'une consommation régulière d'huile d'olive contribue à réduire le risque de maladies cardiovasculaires », ajoutent les experts précisant par ailleurs que la patate douce regorge de bienfaits pour la santé cardiaque, notamment grâce à sa haute teneur en fibres et en potassium. « Le potassium contribue à réguler la tension artérielle en neutralisant les effets du sel sur l'organisme et en diminuant la pression exercée sur les parois vasculaires. Cela permet de réduire les risques de maladies cardiovasculaires et d'accidents vasculaires cérébraux », explique-t-on. Il est conseillé aussi de consommer des figes, car grâce à leur teneur en potassium et en fibres, elles diminuent le taux de cholestérol et réduisent le risque de maladies cardiaques.

A.B

## PREMIÈRE MONDIALE OSÉE À TOULOUSE

### L'IA testée avec succès pour poser des valves cardiaques

C'est une innovation majeure dans le domaine médical qui a été testée à Toulouse, à la clinique Pasteur, ces dernières semaines. Lundi 17 novembre 2025, dans un communiqué, la société française de dispositifs médicaux, Caranx Medical annonce avoir utilisé avec succès le premier logiciel d'Intelligence Artificielle au monde pour le guidage per-opératoire (durant l'intervention, NDLR) en temps réel de l'implantation de valves cardiaques transcathéter. Dédié aux interventions cardiaques, l'outil Tavi-pilot Soft, est conçu pour guider en temps réel la pose de valves aortiques. Il a été utilisé pour la première fois chez l'homme avec succès lors d'une étude clinique menée à la Clinique Pasteur de Toulouse par le Docteur Didier Tchetché et son équipe, entre le 20 et le 22 octobre 2025, dans le cadre de l'étude SAITO-1A (premier essai chez l'homme). « Cette étude a inclus dix patients atteints de sténose aortique sévère. Le logiciel Tavi-pilot Soft a fonctionné sans aucun problème technique dans 100 % des procédures, permettant l'identification autonome des repères anatomiques et une évaluation précise de la profondeur d'implantation pendant la procédure. Les mesures comparatives entre le positionnement de la valve prédit par TAVI Soft et la position d'implantation finale sélectionnée par l'investigateur ont démontré une excellente précision du logiciel dans tous les cas. Aucune complication peropératoire n'a été rapportée et la satisfaction des investigateurs était très élevée. Ces résultats confirment la faisabilité, la sécurité et la robustesse technique de notre technique », s'est félicité Caranx. « Cette étude confirme le potentiel du guidage en temps réel dans les procédures pour améliorer la précision et les résultats pour les patients. Nous sommes ravis d'entamer la commercialisation précoce prévue d'ici fin 2025 et de fournir aux équipes interventionnelles une solution permettant un déploiement de valve plus sûr et plus prévisible ». Actuellement, la chirurgie conventionnelle est la procédure la plus utilisée. Elle comprend une ouverture de la cage thoracique et le remplacement de la valve aortique par une prothèse. Mais, les personnes âgées ont souvent d'autres maladies rendant cette chirurgie du cœur dangereuse. La procédure TAVI permet le remplacement de la valve aortique par une intervention minimalement invasive et non par la chirurgie standard. Elle consiste à placer dans une toute petite ouverture (le plus souvent effectuée dans une artère de la jambe, mais s'il y a obstruction, dans la cage thoracique) une nouvelle prothèse qui écrase la valve aortique malade. De cette façon, la nouvelle valve prend le relais immédiatement.

## VIRUS DE MARBURG : Trois morts en Ethiopie

Trois personnes sont mortes du virus de Marburg, qui appartient à la même famille qu'Ebola, dans le sud de l'Ethiopie, a indiqué lundi le ministère de la Santé, trois jours après l'annonce de l'apparition d'une épidémie dans le pays. « Dix-sept cas suspects ont été testés et trois décès ont été confirmés comme étant dus au virus » de Marburg, a affirmé le ministère de la Santé sur les réseaux sociaux.

Il a ajouté que « trois autres personnes qui présentaient des symptômes, mais dont le cas n'avait pas été confirmé en laboratoire, sont également décédées ». Les autorités sanitaires du pays ont précisé en outre que « 129 personnes ayant été en contact avec les patients sont actuellement en auto-isolément et font l'objet d'une surveillance étroite ». Le virus de Marburg, qui provoque une fièvre hémorragique hautement infec-

tieuse, est transmis par certaines espèces de chauves-souris. Son taux de mortalité peut monter jusqu'à près de 90%. L'épidémie, une première dans le pays, a été confirmée dans la ville de Jinka, à environ 430kms au sud-ouest de la capitale Addis Abeba, à quelques centaines de kilomètres de la frontière avec le Soudan du Sud et du Kenya. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom

Ghebreyesus, avait confirmé vendredi dernier une épidémie du virus de Marburg dans le sud du pays avec neuf cas confirmés. Il avait précisé sur les réseaux sociaux que l'Agence sanitaire onusienne « soutient activement l'Ethiopie pour contenir l'épidémie et traiter les personnes infectées, et soutient tous les efforts visant à lutter contre le risque de propagation transfrontalière ».

SOUDAN LES RAPPORTS ALARMANTS DE L'UNICEF

# Près de 17 millions d'élèves privés de cours

Avec l'intensification des combats, les rapports successifs de l'Unicef, dont le plus récent date de février 2025, ont révélé que plus de 16,5 millions d'enfants étaient totalement déscolarisés, en raison de l'effondrement quasi total du système éducatif dans de nombreux Etats du pays.

Le ministre d'Etat soudanais aux Finances, Mohamed Nour El-Daim, a indiqué que près de 17 millions d'élèves ont été contraints d'abandonner leurs études en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, en proie à un conflit armé depuis plus de deux ans. Cette réalité pose de graves défis au pays dans le secteur de l'éducation et exige des mesures urgentes pour reconstruire les établissements scolaires et garantir le droit des élèves à poursuivre leurs études, a souligné le ministre. Avant l'escalade du conflit au Soudan, environ 7 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, la pauvreté, la précarité et l'instabilité étant les principales causes de leur exclusion. Avec l'intensification des combats, les rapports successifs de l'Unicef, dont le plus récent date de février 2025, ont révélé que plus de 16,5 millions d'enfants étaient totalement déscolarisés, en raison de l'effondrement quasi total du système éducatif dans de nombreux Etats du pays. Les organisations humanitaires indiquent que les écoles figurent parmi les institutions les plus touchées, que ce soit par destruction directe suite aux bombar-



dements ou par leur conversion en casernes militaires et en centres d'accueil pour personnes déplacées, ce qui les rend impropres à l'éducation. Les familles déplacées rencontrent d'importantes difficultés pour scolariser leurs enfants. Les déplacements internes et externes ont contraint des millions de

familles à fuir leur foyer, et de nombreux élèves n'ont plus accès à leur nouvelle école en raison de la surpopulation ou du manque de ressources. Cette crise a été aggravée par l'effondrement économique généralisé, qui a privé des familles de revenus et contraint de nombreux enfants à quitter l'école pour

travailler et subvenir aux besoins essentiels de leurs proches. Déclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et plongé le pays dans la plus grande crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ À BERLIN

## Renforcement de la défense européenne

Des hommes politiques, des responsables militaires et des experts en défense se réunissent ce mardi dans la capitale allemande, Berlin, pour participer à une conférence sécuritaire de deux jours visant à renforcer la défense européenne. Plus de 140 intervenants devraient prendre la parole et participer à des tables rondes qui

examineront les moyens de faire face à un ensemble de menaces pesant sur l'OTAN et l'Union européenne, notamment par le renforcement de la production d'armes et l'adoption de nouvelles technologies. Parmi les orateurs figurent le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, et son homologue suédois, Pål Jonson. La confé-

rence sera inaugurée par la politique allemande, la présidente de la commission Sécurité et Défense au Parlement européen, Marie-Agnes Strack-Zimmermann. Parmi les militaires présents, on compte le général allemand Ingo Gerhartz, commandant de la force alliée interarmées du NATO basée à Brunssum, aux Pays-Bas.

CANADA

## Le budget adopté de justesse au Parlement

Le Parlement canadien a approuvé lundi, à une courte majorité, le budget présenté par le Premier ministre Mark Carney, ce vote, considéré comme un test de confiance, permet au gouvernement de poursuivre son action dans un contexte économique tendu, marqué notamment

par les droits de douane imposés par les États-Unis. L'appui d'une députée de l'opposition soucieuse d'éviter de déclencher des élections anticipées et l'abstention de quatre autres parlementaires ont permis l'adoption du budget et le maintien au pouvoir de Mark Carney. Il faut

maintenant travailler ensemble pour mettre en œuvre ce plan, afin de protéger nos communautés, d'offrir de nouvelles possibilités aux Canadiens et aux Canadiennes et de bâtir un Canada fort, a déclaré sur X le chef du gouvernement, se félicitant de l'adoption du budget.

Diphtérie au Yémen

### 22 décès et 380 cas d'infection depuis début 2025

Un responsable sanitaire yéménite a annoncé, dimanche, que le pays avait enregistré 22 décès dus à la diphtérie et 380 cas d'infection par cette maladie, depuis le début de l'année 2025. «La diphtérie menace nos enfants, car 22 décès ont été enregistrés à cause de cette maladie depuis le début de cette année», a affirmé le responsable des relations avec les médias au bureau du

ministère de la Santé à Taïz, Taysir al-Sami'i devant la presse. Il a ajouté que pendant la même période, les autorités sanitaires ont enregistré 380 cas de diphtérie à travers le pays. Selon Al-Sami'i, le gouvernorat de Lahj a enregistré le plus grand nombre de décès avec six cas, tandis que le gouvernorat d'Abyan a enregistré le plus grand nombre d'infections avec 63 cas, tandis que le

gouvernorat de Taïz a enregistré 2 décès et 44 infections. Il a souligné que le nombre de cas liés à cette maladie pourrait être beaucoup plus élevé, car le programme national élargi de vaccination est presque au point mort dans certaines zones. Le secteur de la santé au Yémen subit une grave détérioration en raison du conflit armé en cours depuis plus de dix ans.

CHILI

## La droite désormais majoritaire au Parlement

Les partis de droite alliés au candidat d'extrême droite à la présidentielle chilienne José Antonio Kast, qui affrontera en décembre sa rivale de gauche Jeanette Jara lors d'un second tour, vont disposer d'une majorité au Parlement, selon les résultats officiels du scrutin de dimanche. Kast est arrivé en deuxième position au premier tour, derrière la candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir, lors d'un vote où les électeurs ont aussi renouvelé la Chambre des députés et la moitié du Sénat chiliens. La droite et l'extrême droite supplanteront les forces de centre gauche à partir du 11 mars, d'après le décompte de 99,9% des voix publié lundi par le Service électoral (Servel). A la Chambre des députés, elles auront 76 des 155 sièges. Le Parti républicain de José Antonio Kast, classé à l'extrême droite, deviendra la principale force de la chambre basse avec 31 députés, contre 9 lors du précédent scrutin. Au Sénat, il passe d'un siège obtenu en 2021 à cinq. A la chambre haute, les formations de droite disposeront de 25 sièges, contre 23 pour les partis de gauche. La droite, qui présentait à la présidence trois candidats issus de différentes forces, a recueilli plus de 50% des voix dimanche, et les sondages anticipent une victoire de l'ultraconservateur José Antonio Kast au second tour.

### REPRISE DES NÉGOCIATIONS SUR L'ÉCHANGE DE PRISONNIERS

## Zelensky en visite en Turquie

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a annoncé mardi qu'il se rendra en Turquie mercredi, après sa visite en Espagne. À propos de cette visite, Zelensky a déclaré : « Nous nous préparons à relancer les négociations et avons préparé des solutions à proposer à nos partenaires. Faire tout ce qui est possible pour accélérer la fin de la guerre est la priorité absolue de l'Ukraine. » Il a ajouté que Kiev travaille également à reprendre les échanges de prisonniers avec la Russie. Selon Reuters, l'envoyé américain spécial Steve Witcraft se rendra également en Turquie mercredi pour participer aux discussions avec Zelensky.

ELECTIONS LOCALES

## Les Danois appelés aux urnes

Les 4,7 millions d'électeurs du Danemark votent mardi pour élire leurs conseillers municipaux et régionaux. Dominé par des enjeux locaux (transports, éducation ou encore personnes âgées), le scrutin pourrait déboucher sur un fort recul du parti au pouvoir des sociaux-démocrates de la Première ministre, Mette Frederiksen, actuellement à la tête de 44 des 98 mairies danoises. Au Danemark, 75% des dépenses publiques se font à travers les collectivités territoriales, d'où l'importance du scrutin.

MEILLEUR VISAGE DE L'EN A' LUNDI FACE À L'EGYPTE

# Un dernier test qui éclaire les choix de Bougherra

Dans une atmosphère lourde et exigeante, face à un adversaire réputé pour son intensité et sa discipline, la sélection nationale A' a conclu son stage de préparation, avant-hier, par un nul sans but face à l'Egypte au Caire.

Par Marouane A.

Un résultat neutre, certes, mais terriblement riche en enseignements pour Madjid Bougherra, qui s'apprête à entrer dans la dernière ligne droite avant la Coupe arabe FIFA 2025. Si les Verts n'ont pas trouvé la faille, ils ont en revanche mis en lumière les contours d'une équipe encore en construction, capable du meilleur comme du moins bon. La première période a exposé de manière brutale les difficultés persistantes de l'équipe lorsqu'elle est privée du ballon. Dès les premières minutes, après une incursion d'entrée de L'Ghoul, les Egyptiens ont imposé leur rythme. En difficulté dans la circulation et dans la maîtrise des transitions, les Verts ont passé une bonne partie du premier acte à défendre bas, subissant des vagues adverses qui passaient souvent par les côtés. Abada a multiplié les interventions pour tenir l'axe, tandis que Lekhal tentait d'assurer une sortie de balle propre, mais l'ensemble manquait de liant et d'audace pour franchir la ligne médiane. Cette mi-temps, empruntée et timide, rappelait d'ailleurs les failles déjà entrevues trois jours plus tôt lors de la défaite en ouverture (3-2), signe que la sélection est encore loin d'une maîtrise totale. Mais le match a basculé au retour des vestiaires, lorsque Bougherra, fidèle à son pragmatisme, a opéré deux changements déterminants : difficultés effacées, bloc rehaussé, circuits plus nets, l'entrée de Draoui et Mrezigue a transformé l'équipe. Subitement, l'Algérie s'est retrouvée libérée, avec un milieu de terrain qui respirait mieux, avançait plus vite et gagnait les duels que l'Egypte dominait jusque-là. En un quart d'heure, les Verts ont renversé la dynamique, imposant leur tempo et faisant reculer les Pharaons. Mre-



zigue et Lekhal, trouvant les intervalles avec une précision clinique, ont donné de l'air à l'équipe, tandis que Meziane, très remuant, a allumé deux fois la mèche sur des frappes dangereuses. Baouche, dans un éclair de justesse, a déposé un centre parfait sur la tête de Draoui, lequel a vu sa tentative heurter la transversale. La meilleure phase algérienne est même venue s'inscrire dans les filets quand Slimani a poussé le ballon au fond, mais l'arbitre a annulé le but pour un hors-jeu logique mais frustrant.

## RETOMBÉE PHYSIQUE ET FRAGILITÉS PERSISTANTES

Ce quart d'heure tonitruant avait tout pour offrir une victoire symbolique, mais la suite a rappelé que la progression de la sélection reste inconstante. Les changements opérés à l'heure de jeu ont cassé le rythme : l'entrée de Mahious et de Boulbina, destinée à offrir du temps de jeu, a involontairement rompu les automatismes qui venaient à peine d'éclore. Même Mrezigue, pourtant impeccable jusque-là, a commis une rare erreur dans l'axe, témoignant de la baisse de concentration d'un bloc qui n'arrivait plus à maintenir l'intensité. L'Égypte s'est alors installée de nouveau dans le camp algérien, se

procurant deux occasions franches qui auraient pu sceller le match. La rencontre s'est figée dans un équilibre fragile, avec une Algérie qui avait montré de belles choses mais peinait encore à maintenir une cohérence sur la durée. Au moment de refermer ce stage, le constat est clair : Bougherra connaît mieux son groupe, mais il lui reste des décisions lourdes à prendre. La double confrontation face à l'Égypte, bien plus relevée que les tests d'octobre face à la Palestine, a offert une photographie réaliste du niveau actuel de l'équipe. Le sélectionneur sait désormais qu'il dispose d'un noyau solide mais perfectible, capable de hausser son niveau lorsque les ingrédients sont réunis, mais également vulnérable dès que l'intensité baisse. Le duo Mrezigue-Lekhal apparaît comme une évidence pour structurer le milieu, Slimani demeure un repère dans la surface et dans le leadership, tandis que certains postes restent ouverts à la concurrence. Le match a aussi mis en exergue la nécessité d'une constance physique et mentale sur 90 minutes. La Coupe arabe, que l'Algérie abordera dans un groupe dense avec l'Irak et deux barragistes déterminés, exigera un niveau d'exigence supérieur.

Marouane A.

## LIGUE 1 MOBILIS (12<sup>E</sup> JOURNÉE) L'ESM et l'USMA se neutralisent

L'ES Mostaganem et l'USM Alger se sont quittées sur un score de parité 2-2 (mi-temps: 1-1), lundi au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre. Les "Rouge et Noir" ont rapidement trouvé la faille, grâce à Khaldi (7e). Les locaux ont réussi à égaliser peu avant la demi-heure de jeu, grâce à Haroun (26e). En seconde période, les

"Vert et Blanc" ont pris l'avantage par El-Moueden (50e). La formation de Soustara a remis les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Ghaicha (74e). L'Espérance continue de manger son pain noir, et aligne un sixième match sans victoire. Un résultat qui fait stagner l'ESM à la 15e et avant-dernière place au tableau avec 9 points. Pour rappel, la direction mostaganémoise a engagé les services de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui,

en remplacement de Nadir Leknaoui en raison de mauvais résultats enregistrés. De son côté, l'USMA enchaîne un cinquième match d'invincibilité, toutes compétitions confondue, et rejoint la JS Kabylie et le CS Constantine à la 6e place, avec 15 points chacun. Cette rencontre a été délocalisée à Chlef, en raison des travaux de maintenance qui se déroulent au stade Mohamed Bensaïd à Mostaganem.

## SUPERCOUPE D'ALGÉRIE DAMES 2025 UNE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES FÉM NINES DE LA JSK

Une cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de football (Seniors) de la jeunesse sportive de Kabylie (JSK), vainqueur, samedi, de la Supercoupe d'Algérie a été organisée lundi par les autorités locales à Tizi-Ouzou. La cérémonie tenue au salon d'honneur de la wilaya, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des dirigeants du club ainsi que des élus et de la famille sportive locale. Le directeur général de la JSK, Hakim Medane, a salué "le mérite" et "les performances" réalisés par l'équipe qui ont été récompensés par ce sacre qui constitue "une victoire pour l'ensemble du club", a-t-il estimé. La JSK, vainqueur de la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025, a battu samedi, au stade Mustapha Tchaker de Blida, le CF Akbou, champion d'Algérie en titre (1-0) pour le compte de la Supercoupe d'Algérie qui oppose chaque année le champion d'Algérie au vainqueur de la Coupe d'Algérie. Sous la houlette de l'ancienne internationale, Naïma Laouadi, la JSK s'est offert le deuxième trophée de son histoire après le sacre en finale de la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025 face au même adversaire, le CF Akbou, 3-1, le 1er mai dernier.

## CS CONSTANTINE ARAMA DE RETOUR AUX AFFAIRES

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir la nomination de l'ancien joueur du club, Tarek Arama, en tant que nouveau directeur sportif, en remplacement d'Ameur Mansoul, remercié. "La SSPA/CSC annonce, conformément aux dispositions légales régissant la société, la nomination de Tarek Arama au poste de directeur sportif, à compter du 17 novembre 2025", précise un communiqué. Arama (53 ans), avait déjà occupé ce poste à deux reprises : en 2018 et 2023. Cette nomination intervient au lendemain de l'arrivée d'El-Djemai Atallah à la tête du conseil d'administration, en remplacement de Wadii Lakhdari, démissionnaire. Le CSC reste sur une victoire décrochée à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match disputé le dimanche 9 novembre, lors de la 11e journée.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C/ 1<sup>RE</sup> JOURNÉE) CRB-SINGIDA BLACK STARS LE SAMEDI 22 NOVEMBRE

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens engagés en Coupe de la Confédération africaine de football, affrontera la formation tanzanienne de Singida Black Stars, samedi 22 novembre au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), pour le compte de la 1re journée (groupe C) de la phase de poules, a indiqué le club algérois, lundi dans un communiqué. La direction du match a été confiée à l'arbitre cap-verdien Fabricio Andrade Santos Duarte, précise la même source.

## JEUX OLYMPIQUES DES SOURDS (TOKYO-2025) : Deux judokas algériens en argent

Les athlètes algériens ont décroché deux médailles d'argent lors des épreuves de judo des Jeux olympiques des sourds (Deaflympics-2025) disputées dimanche et lundi à Tokyo, un résultat qui confirme les ambitions affichées par la délégation nationale avant le début de la compétition. Engagée avec cinq athlètes dans cette discipline, l'Algérie a vu Bouhidel Abdelrahmane (-66 kg) signer le meilleur parcours chez les messieurs en se hissant en

finale. Après un premier tour à blanc, le judoka algérien a successivement écarté le Kirghize Midina Zhymukan Uulu en huitièmes de finale, le Chilien Tapia Ivan Antonio en quarts, puis l'Iranien Salahshour Khaniali en demi-finale. Bouhidel a finalement été battu en finale par le Kazakh Khamze Gulama, se contentant de la médaille d'argent. Dans la même journée, Allal Fayçal (-81 kg) a terminé à la 7e place. Le judoka algérien a été stoppé en quarts de

finale par le Kazakh Kanafin Yerkebulan, futur champion olympique, avant de s'incliner au repêchage face à l'Ouzbek Olimov Ugli. Chez les dames, Sadi Bouchra Belinda (-78 kg) a également offert une médaille d'argent à l'Algérie. Victorieuse de la Turque Talayhan Yadigar en quarts de finale puis de la Kazakh Kramorova Anna en demi-finale, elle s'est inclinée en finale face à la Sud-Coréenne Honge Unmi.

FC Barcelone  
Retour au Camp Nou

Le FC Barcelone fera son retour, samedi, dans son mythique stade du Camp Nou à l'occasion de la 13e journée du championnat d'Espagne contre l'Athletic Bilbao, près de deux ans et demi après le lancement d'un vaste chantier de rénovation. "Nous rentrons à la maison", a annoncé le club catalan lundi sur les réseaux sociaux, officialisant ainsi la réouverture partielle de l'enceinte. Après plusieurs reports, le "Barça" pourra à nouveau évoluer sur la pelouse du Camp Nou, dont les travaux se poursuivent mais permettent déjà d'accueillir jusqu'à 45.000 spectateurs. Depuis le début de la saison 2023-2024, le champion d'Espagne disputait ses rencontres à domicile au stade olympique de Montjuïc ou au stade Johan-Cruyff, en raison de la fermeture du Camp

Nou. Dans un communiqué, le club indique avoir obtenu l'autorisation de la mairie de Barcelone pour accueillir du public dans son stade rénové, mais précise ne pas encore disposer du feu vert de l'UEFA pour y disputer ses matches de Ligue des champions. Les clubs engagés en compétitions européennes ne sont théoriquement pas autorisés à changer de stade en cours de saison. Toujours fragilisé financièrement, le FC Barcelone espère que le retour au Camp Nou lui permettra de retrouver une part essentielle de ses revenus. Le coût total du projet de rénovation est estimé à 1,5 milliard d'euros. Une fois achevé, le nouveau Camp Nou pourra accueillir 105.000 spectateurs, devenant ainsi le plus grand stade d'Europe.

NIGERIA  
UN JOUEUR DE LA RDC ACCUSÉ DE SORCELLERIE

Le sélectionneur du Nigeria a accusé un joueur de la RD Congo d'avoir pratiqué le "vaudou" dimanche lors de la défaite aux tirs au but des Super Eagles contre les Congolais, pour assurer à son pays une place en barrages intercontinentaux du Mondial-2026. "Durant les penalties, le gars du Congo a fait du vaudou, tout le temps, tout le temps, tout le temps, c'est pour ça que j'étais énervé contre lui", a expliqué à la presse Eric Chelle après la rencontre très serrée (1-1 a.p.), qui a donné la victoire à la RDC après une séance de tirs au but (4-3) sous haute tension à Rabat. "Il faisait comme ça avec de l'eau ou je ne sais quoi", a précisé le Malien en agitant sa main en l'air. Après le quatrième pénalty réussi des Congolais, Eric Chelle s'est précipité vers le banc adverse, visiblement furieux contre un membre de l'encadrement de l'équipe congolaise, selon les

images retransmises à la télévision. Pour la première fois de leur histoire, les Super Eagles manqueront deux Coupe du monde successives après avoir déjà échoué à se qualifier pour le Mondial-2022 au Qatar. L'équipe du pays le plus peuplé d'Afrique était pourtant donnée largement favorite contre les Léopards congolais dans ce match couperet. Pour disputer leur première Coupe du monde depuis 1974, les Congolais devront encore passer l'étape des barrages intercontinentaux en mars au Mexique, l'un des pays hôtes du Mondial avec les Etats-Unis et le Canada. Eric Chelle, auparavant sélectionneur du Mali (2022-2024) qu'il a conduit en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, a été nommé sélectionneur du Nigeria en début d'année, avec la mission de qualifier l'équipe pour le Mondial.

FRANCE  
Possible retour de Benzema chez les Bleus

Libre en juin prochain, Karim Benzema ne semble pas encore vouloir raccrocher les crampons. Susceptible de prolonger en Arabie saoudite ou de revenir en Europe pour y relever un nouveau défi, le buteur formé à l'OL ne semble pas non plus totalement opposé à un retour en équipe de France. Pas dans les plans de Didier Deschamps en vue de la Coupe du monde 2026, en particulier après leur brouille en marge du Mondial 2022, celui qui fêtera ses 38 ans au mois de décembre pourrait voir d'un bon œil le départ du technicien après le tournoi estival. Surtout si le successeur de Didier Deschamps venait à le rappeler pour un der-

nier baroud d'honneur chez les Bleus. Lui aussi en fin de contrat l'été prochain, Didier Deschamps a déjà confirmé qu'il ne prolongerait pas à la tête de la sélection. Pour lui succéder, le nom de Zinedine Zidane se détache déjà et le buteur paraît déjà convaincu par cette piste.

"Il a tout ce qu'il faut pour y arriver"

"Je pense qu'il a tout ce qu'il faut pour y arriver", a salué Karim Benzema lors d'un entretien publié ce lundi par le quotidien AS. Et celui qui a remporté trois titres en Ligue des champions sous les ordres de l'ancien meneur de jeu préciser: "Il l'a prouvé au Real Madrid." "Il y a un autre entraîneur

maintenant, mais je pense que Zidane est le numéro un." Dans la foulée de cette question sur l'option Zidane à la tête des Bleus, Karim Benzema a été relancé sur la possibilité de le voir revenir en sélection. Absent depuis juin 2022 et après des années loin de l'équipe de France en raison de son implication dans l'affaire du chantage à la sextape de Mathieu Valbuena, l'attaquant continue de s'illustrer en Arabie saoudite. Installé depuis 2023 à Djeddah, "KB9" semble s'y plaire et a déjà inscrit 5 buts en 9 rencontres cette saison. De quoi lui laisser l'espoir d'un retour comme son coéquipier d'Al-Ittihad, N'Golo Kanté, a réussi à le faire.



REAL MADRID

Vers la vente de 10 % des parts du club

Florentino Pérez, face à l'évolution du football mondial, semble déterminé à franchir une étape que peu imaginaient jusque-là. Conscient que le modèle de socios limite la capacité d'investissement du Real Madrid, Florentino Pérez a longuement cherché une voie permettant de rivaliser avec les clubs détenus par des fonds privés ou souverains. Selon les informations relayées par plusieurs médias espagnols, notamment la Cadena SER, Florentino Pérez s'apprête à officialiser une vente de 10 % des parts du club à des investisseurs externes, à travers la création ou l'utilisation d'une société parallèle.

Cette structure permettrait d'injecter du capital frais sans altérer le contrôle du club, puisque Florentino Pérez et les socios conserveraient la majorité décisionnelle. Le Real Madrid resterait donc un club de socios, mais ouvrirait pour la première fois une brèche dans son fonctionnement historique. Pour Florentino Pérez, ce mécanisme représenterait une solution équilibrée : attirer des fonds sans renoncer à l'identité institutionnelle du club. La situation, selon lui, impose ce virage afin de rester compétitif sur le marché des transferts.

*La rumeur a pris de l'ampleur en quelques heures et pourrait déboucher sur l'un des bouleversements les plus inattendus de l'histoire moderne du Real Madrid. Une décision mûrement réfléchie, controversée et surtout tenue secrète par Florentino Pérez serait sur le point de voir le jour, au risque de fracturer l'opinion madrilène. Pour répondre à la pression économique qui entoure désormais le football européen, le président merengue envisagerait une solution radicale afin de garantir l'avenir de son club. Mais cette réalité pourrait faire vaciller un modèle centenaire jalousement protégé par les socios.*

UNE DÉCISION QUI FAIT GRincer LES SOCIOS DU REAL MADRID

Cependant, Florentino Pérez doit désormais affronter la contestation. Les socios du Real Madrid, réputés conservateurs et profondément attachés à leur modèle, voient cette mesure comme un premier pas vers une privatisation déguisée. La présentation officielle, prévue lors de l'Assemblée générale du 23 novembre, s'annonce tendue. De nombreux messages critiques sont déjà apparus sur les réseaux sociaux et dans les médias, signe que la popularité de Florentino Pérez pourrait pâtir de cette orientation inédite. Selon Foot Mercato, l'un des

arguments centraux des opposants est la perte symbolique d'indépendance. Florentino Pérez a longtemps rappelé la fierté madrilène d'être un club «pur», sans capitaux étrangers influençant sa politique. Avec cette vente partielle, même si le modèle de gouvernance ne change pas formellement, les socios craignent d'abandonner un héritage qui faisait partie intégrante de leur identité. Pour eux, l'arrivée d'investisseurs extérieurs, même minoritaires, rompt avec un principe fondateur du club. Florentino Pérez, malgré les critiques, maintient que cette décision est indispensable face à la nouvelle réalité économique du football.

Prud'hommes de Paris  
Mbappé et le PSG exigent des sommes exorbitantes

Une première audience tenue et des sommes folles égrenées en pagaille par deux armées d'avocats: aux Prud'hommes de Paris, Kylian Mbappé et le PSG, en litige depuis deux ans, se sont respectivement réclamés lundi des centaines de millions d'euros pour solder leur séparation houleuse. Le club de la capitale a demandé un total de 440 millions d'euros à son ancien buteur, selon des chiffres précisés par les deux parties à l'issue de l'audience. Dans le même temps, le capitaine des Bleus exigeait par la

voix de ses avocats 263 millions d'euros à son ex-club. La décision sera prononcée le 16 décembre. Très attendue, cette audience opposant le club champion d'Europe et la star du Real Madrid a donné lieu à l'énumération de sommes astronomiques dans la salle du conseil de prud'hommes de la capitale, peu habituée à des dossiers aussi médiatiques. Au point que la confusion s'est invitée dans les rangs du public comme de la presse. "C'est bien 440 millions que l'on demande", a précisé à l'AFP en sortant de

l'audience Me Renaud Semerdjian, l'un des sept conseils du PSG, alors que le chiffre de 240 millions était annoncé un peu plus tôt. "Vingt millions de préjudice à l'image, 60 millions pour mauvaise foi dans l'exécution d'un accord daté de août 2023, 180 millions pour la dissimulation de cet accord et 180 millions de perte de chance pour transférer le joueur", a-t-il détaillé. Me Frédérique Casseureau, l'une des cinq avocats de Kylian Mbappé, a confirmé que le PSG réclamait bien 440 millions d'euros.

# LES MOTS FLÉCHÉS

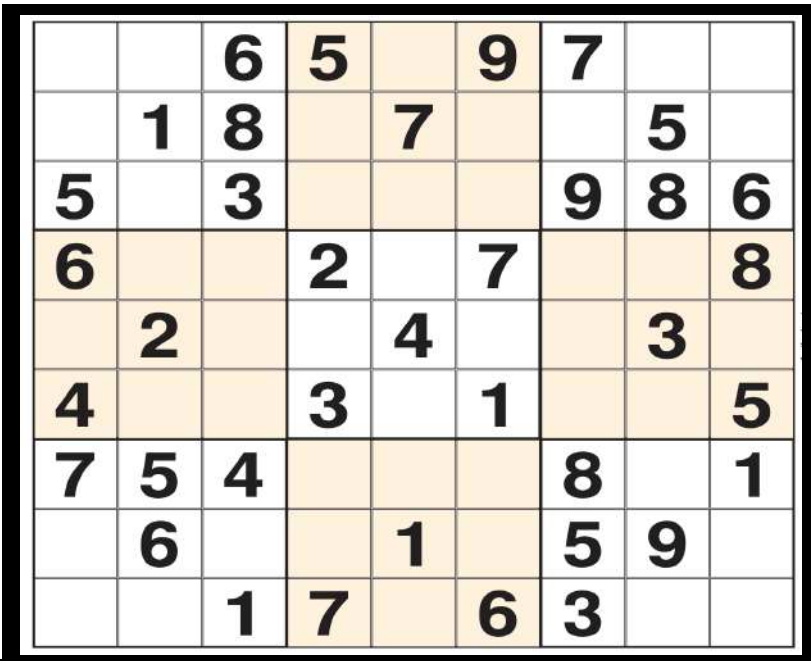
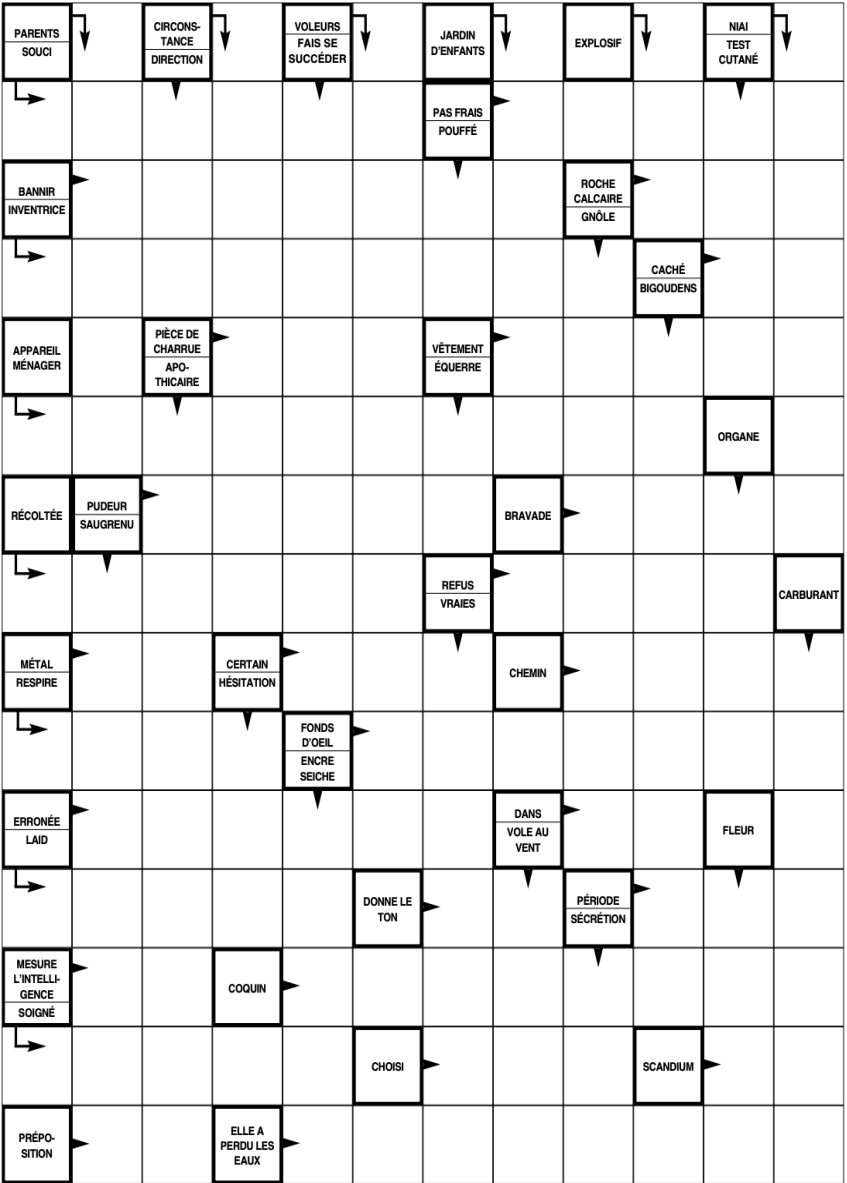
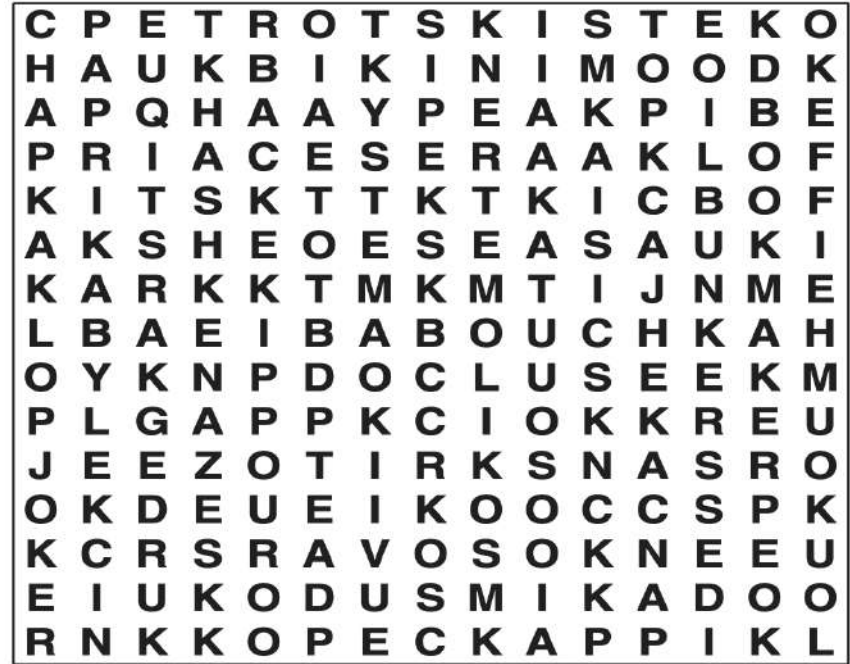
I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthhièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.



**Le mot-mystère est :  
MOTEUR DE RECHERCHE**

|            |           |           |           |            |
|------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| AIKIDO     | COOKIE    | KETCHUP   | LOUKOUM   | POLKA      |
| ASHKENAZES | JACKPOT   | KILOMETRE | MARKETING | SANSKRIT   |
| BABOUCHKA  | JOKER     | KIPPA     | MIKADO    | SKIPPER    |
| BASKET     | KABYLE    | KIPPOUR   | MOKA      | STEAK      |
| BIKINI     | KAPOK     | KOPECK    | NICKEL    | STOCK      |
| BOOKMAKER  | KARSTIQUE | KOSOVARS  | OUKASE    | SUDOKU     |
| BUNKER     | KEFFIEH   | KURDE     | PANCAKE   | TROTSKISTE |
| CHAPKA     | KEPI      | KYSTE     | PAPRIKA   |            |



# SOLUTION

## LES MOTS FLÉCHÉS



## SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

CINÉMA AFRICAIN

Des cinéastes appellent à reprendre en main le récit du continent

*Lors d'une master class organisée à l'hôtel Gourara, le Congolais Dieudo Hamadi et l'Algérien Abdenmour Zahzah ont plaidé pour un cinéma affranchi du regard occidental et recentré sur les réalités africaines. Les deux réalisateurs appellent à une réappropriation des récits, des langues et des imaginaires, afin de créer des œuvres destinées en premier lieu au public du continent.*

■ Par : Samy Terki

Au cinquième jour du festival, l'hôtel Gourara a pris des airs de laboratoire intellectuel. Sous le titre « Représenter l'Afrique : déconstruire les stéréotypes dans le regard occidental », une master class a réuni plusieurs cinéastes autour d'une interrogation centrale, comment reprendre la maîtrise du récit africain face à des représentations figées, souvent produites de l'extérieur ? La rencontre était animée par Dieudo Hamadi, réalisateur congolais et membre du jury de la compétition officielle du Festival de Cannes, et par Abdenmour Zahzah, cinéaste algérien notamment auteur du film *Frantz* Fanon. Tous deux ont souligné l'urgence, pour les créateurs du continent, de recentrer leurs œuvres sur leur propre public, leurs propres langues et leurs propres imaginaires.

« **LE VÉRITABLE PROBLÈME, C'EST LA RÉDUCTION DU REGARD** » Pour Dieudo Hamadi, la question ne réside pas uniquement dans la persistance de clichés, mais dans la manière dont l'Afrique est montrée depuis l'extérieur. Selon lui, une grande partie du cinéma international continue de produire une vision univoque du continent, centrée sur la misère, les conflits ou le chaos, sans jamais restituer la complexité des sociétés africaines. « Le cliché devient dangereux lorsqu'on ne montre qu'un seul aspect », a-t-il rappelé. Il dit partir des réalités souvent difficiles de son pays, la République démocratique du Congo, tout en refusant de s'y enfermer. « Si le Congo est en guerre, mon documentaire ne commencera que lorsque je montre comment les gens vivent dans cette guerre. Je leur donne la parole, je les appelle par leurs noms. » Hamadi décrit un cinéaste africain constamment pris entre ce qu'il souhaite raconter et ce



que les institutions internationales attendent qu'il raconte. Une tension qui peut, parfois inconsciemment, reproduire les codes hérités du cinéma colonial, grands paysages filmés comme simples décors, usage systématique du français dans les génériques, marginalisation des langues locales. Pour lui, défaire ces schémas implique de replacer le public africain au centre du processus de création.

« **SORTIR DE LA COLONISATION MENTALE** » Abdenmour Zahzah, lui aussi, insiste sur un héritage plus profond, celui d'une dévalorisation intériorisée. Selon lui, nombre de cinéastes africains continuent de mesurer leur réussite à l'aune d'une validation extérieure, résider à Paris, obtenir une sélection à Cannes, être publié ou diffusé en Europe ou aux États-Unis. Cette quête de reconnaissance internationale, estime-t-il, peut détourner les créateurs de leur mission première, raconter leurs histoires depuis leur propre perspective, au plus près de leurs sociétés. « C'est en retrouvant autonomie et confiance que le cinéma africain pour-

ra se libérer des clichés et se réapproprier ses récits », a-t-il affirmé. Zahzah rappelle que la vocation universelle du cinéma ne s'oppose pas à un ancrage local. Au contraire : « Montrer un pays, une culture, un regard depuis l'intérieur, c'est une façon d'adresser une lettre au monde », souligne-t-il.

**UN CINÉMA PENSÉ D'ABORD POUR LES AFRICAINS** Les deux cinéastes convergent vers la même conviction, l'Afrique ne pourra reprendre la main sur son image qu'en se tournant d'abord vers elle-même. Ils plaident pour un cinéma qui assume son imaginaire propre, ses langues, ses récits, et qui ne se construit plus en fonction d'attentes extérieures. « Un cinéma africain autonome, porté par les Africains et destiné avant tout à son public », résume Zahzah. Un cinéma capable d'exister sans justification, sans exotisme, sans obligation de répondre aux grilles de lecture venues d'ailleurs. Un cinéma, enfin, qui raconte les vies africaines telles qu'elles sont, dans leur complexité, leurs contradictions et leur humanité.

Samy T.

FESTIVAL DE TIMIMOUN

Une dernière soirée de projections sous un ciel étoilé

Sous le ciel étoilé de Timimoun, le Théâtre de verdure de la wilaya a accueilli, lundi soir, les ultimes projections de la sélection nationale et étrangère, marquant la fin d'une semaine dédiée au court-métrage. Le public, fidèle au rendez-vous, s'est une nouvelle fois rassemblé pour découvrir une programmation éclectique où se mêlaient fictions, drames sociaux et œuvres expérimentales. La soirée s'est ouverte avec *Thuraya*, fiction de 14 minutes du réalisateur égyptien Ahmed Badr Karram. Le film suit une jeune femme vivant dans un village isolé, prise entre les soins qu'elle prodigue à son frère malade et l'aide qu'elle apporte à son père, alors que des meurtres de jeunes femmes agitent la région. L'héroïne, confrontée à la peur autant qu'à la pression familiale, doit choisir entre le silence ou l'affirmation de soi pour protéger les siens. Le second film, *L'Enfant à la peau blanche*, coproduit par le Sénégal et la France et réalisé par Simon Panay, a été le plus applaudi de la soirée. Au cœur d'une mine d'or, un père y confie son enfant albinos aux mineurs, qui voient en lui une figure presque mystique, porteuse de leurs espoirs. Une res-

ponsabilité écrasante pour un enfant qui devient, malgré lui, le dépositaire des attentes de toute une communauté. Le réalisateur soudanais Ibrahim Omar a ensuite présenté *Who Loved Eternity*, qui suit Thomas, un père cherchant désespérément un lieu de repos pour son unique enfant décédé. Mais rien, ni le moment, ni les circonstances, ne semble s'accorder à ce geste funéraire attendu, plongeant le personnage dans une quête où le destin paraît lui-même s'y opposer. La soirée s'est conclue avec *Les Aventures d'Angosat*, drame musical de 34 minutes signé Resem Verkorn et Marc Serena. Inspiré du satellite angolais lancé puis perdu en 2017, le film raconte le parcours de Man Ré, un jeune Angolais habité par le rêve d'accéder à l'espace. Une fois son rêve accompli, il se retrouve confronté à la solitude et à l'isolement. Tournée en un seul plan-séquence et portée par la performance de Isis Hembe, l'œuvre mêle fiction, musique et introspection pour transformer un événement national en récit intime. Plus tôt dans la journée, la cinémathèque Malek Bennabi avait accueilli les dernières projections de la

sélection nationale. Le public, venu en nombre, a tenu à profiter de ces ultimes rendez-vous. Dans *Sakyna*, du réalisateur Abed Adnane, la protagoniste se trouve partagée entre la possibilité d'un nouveau départ et le poids d'un passé encore présent. Le film s'intéresse à l'intimité d'une femme en prise avec ses contradictions. Avec *Ta3zirt*, Khaouther Dernouni explore le quotidien de Habiba, une femme originaire des Aurès, dont la relation à la terre oscille entre traditions ancestrales et affirmation d'une identité personnelle. Le drame *Nya*, d'Imène Ayadi, replonge dans la décennie noire. Une petite fille y attend le retour de son père journaliste à l'occasion du Mouloud, dans l'espoir, naïf mais tenace, de voir la fête réunir ce que la violence a dispersé. Enfin, *El Baraka*, documentaire de 25 minutes réalisé par Rima Kerkabane, établit un parallèle entre deux familles à travers leurs gestes quotidiens, leurs rituels et leurs paroles. Le film met en lumière des formes de solidarité et de spiritualité, en suivant notamment le parcours d'une femme nomade saharienne en transit à Alger.

S.T.

M'SILA

Ouverture de la 8<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques

Ouvert lundi à M'sila, le Salon national des arts plastiques a lancé sa huitième édition sous le slogan « Avec les arts plastiques, les idées se transcendent ». L'événement, organisé par la Maison de la culture Guenfoud El Hamlaoui sous l'égide de la direction locale de la culture et des arts, rassemble cette année 27 artistes venus de 18 wilayas. Selon le directeur du secteur, Mourad Benaïssa, le salon offre au public, durant trois jours, la possibilité de découvrir 81 œuvres couvrant une diversité de styles et d'approches. Les participants prendront part à un programme mêlant activités culturelles et rencontres professionnelles. Un hommage sera rendu au peintre Noui Saâd, originaire de Boussaâda, figure locale de la création picturale. La manifestation prévoit également des excursions au site archéologique de Kalaât Beni Hamad, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour les organisateurs, l'objectif demeure de soutenir l'émergence de nouveaux talents et de favoriser les échanges entre artistes, afin de poursuivre les efforts engagés pour la promotion et le développement des arts plastiques dans le pays.

LE GRAND ÉCRAN EN DEUIL

Ouarda Amel, une icône qui s'éteint

L'actrice Ouarda Amel, de son vrai nom Aouda Sadouki, est décédée lundi à Alger à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie. L'annonce a été faite par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), qui salue la disparition d'une interprète « iconique » du petit et du grand écran algériens. Née dans les années 1950, Ouarda Amel s'impose dès les années 1970 comme l'un des visages familiers de la production cinématographique et télévisuelle, participant à plusieurs œuvres marquantes aux côtés de réalisateurs majeurs. Elle joue notamment pour Moussa Haddad, Djamel Fezzaz, Mohamed Slim Riad ou encore Mustapha Badie, et apparaît dans de nombreux sketches aux côtés de comédiens populaires, parmi lesquels l'humoriste Hassan Hassani, connu sous le nom de « Boubagra ». Sa filmographie compte plusieurs titres devenus des références. Elle interprète des rôles importants dans *Les Enfants de Novembre* (1975) de Moussa Haddad, *La Grande Tentative* (1982) de Djamel Fezzaz, *Hassan Taxi* (1982) de Mohamed Slim Riad ou encore *Samia et son père* (1985), comédie sociale réalisée par Mustapha Badie. À la télévision, elle prend part au feuilleton *Al-Massir*, mis en scène par Djamel Fezzaz. Le public algérien retient surtout ses interprétations de mères, des rôles dans lesquels elle s'est imposée par sa sobriété et sa justesse. Elle incarne notamment la mère de Mourad Ben Safi dans *Les Enfants de Novembre*, puis celle de « Samia » dans *Samia et son père*, deux personnages qui ont durablement marqué les spectateurs.

|       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 05:46 | 12:31 | 15:25 | 17:49 | 19:11 |
|-------|-------|-------|-------|-------|

**La** Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a procédé à une révision de son programme de circulation, accompagnée de l'ajout de nouvelles dessertes sur plusieurs lignes de la banlieue algéroise. Ce dispositif, mis en place dès hier, concerne notamment les lignes Zéralda-Thénia, Alger-Thénia, Alger-El Affroun

**[https://drive.google.com/file/d/1pA5GNCVSrt3fW\\_Es-P8m\\_gbUaxSoj-mxN](https://drive.google.com/file/d/1pA5GNCVSrt3fW_Es-P8m_gbUaxSoj-mxN)**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été décoré, hier, de la plus haute distinction de l'ordre du mérite du mouvement sportif méditerranéen par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM). Cette distinction lui a été attribuée en reconnaissance de l'excellente organisation des manifestations sportives internationales accueillies par l'Algérie sous sa direction, conformément à ses orientations, ainsi que pour sa politique visant à encourager le mouvement sportif et les athlètes à tous les niveaux, de l'élite aux clubs, en passant par les écoles et les universités.

R.S.

En application des instructions du président de la République visant à assainir le dossier du foncier agricole et dans un souci de concrétiser les directives destinées à protéger les terres agricoles et à optimiser leur exploitation au service du développement, le wali de la wilaya de Béjaïa a présidé hier une réunion de coordination pour étudier l'avancement des dossiers selon l'instruction interministérielle n° 2 du 1<sup>er</sup> juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole dans le cadre des différentes formules d'octroi et d'exploitation. Au cours de cette rencontre, le directeur des services agricoles de la wilaya a présenté un exposé sur l'état d'avancement de l'étude des dossiers dans le cadre de la circulaire, ainsi qu'un résumé des différentes problématiques rencontrées lors de l'utilisation de l'application numérique relative au foncier agricole. Il a souligné que la wilaya de Béjaïa comptait 1 129 dossiers de régularisation dans diverses formules. Le wali a donné des directives pour le traitement de l'ensemble des dossiers et demandes de régularisation conformément à la réglementation en vigueur. Il a insisté à cette occasion sur l'accélération de l'examen des dossiers dans les délais impartis, sur la coordination étroite entre tous les services concernés et sur la tenue régulière de réunions de suivi.

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a formellement dénoncé, ce mardi 18 novembre, l'implication de l'armée malienne ainsi que des miliciens dozos dans ces actes, survenus en octobre dernier dans deux villages de la région de Ségou, au centre du Mali. Dans un communiqué, HRW précise avoir conduit des entretiens avec des témoins et des chefs de communautés rapportant deux événements tragiques. Le premier s'est déroulé dans le village de Kamona, le 2 octobre, où les forces militaires et les milices dozos auraient tué au moins 21 hommes et incendié une dizaine de maisons. Le second massacre, survenu le 13 octobre dans un autre village situé à 55 km de Kamona, aurait causé la mort de neuf hommes et d'une femme, selon les informations communiquées par HRW.

**L**e tirage au sort pour arrêter les listes définitives des pèlerins concernés par la saison du Hajj 1447 H/2026 aura lieu samedi prochain au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC), a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. « Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe l'ensemble des citoyennes et citoyens inscrits au tirage au sort pour accomplir les rites du Hajj pour l'année 1447 H/2026 que l'opération se déroulera le samedi 22 novembre 2025, en vue d'arrêter les listes définitives pour cette saison », lit-on dans le communiqué. Le tirage au sort « sera effectué au niveau des sièges APC ou tout autre lieu jugé approprié par les autorités locales », précise la même source.

**QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mercredi 19 Novembre 2025//N° 1208// PRIX 20DA**

qualifier une famille de « précarité énergétique » est le fait d'avoir consacré plus de 8 % de ses revenus à des dépenses énergétiques pour son logement. Ce chiffre concernait 3,2 millions de ménages en 2022. Le pourcentage de personnes déclarant souffrir du froid a quant à lui augmenté de 30 % en 2024 pour atteindre 35 % en 2025, selon un échantillon de 2 000 personnes interrogées par le médiateur français de l'énergie. La part de Français déclarant avoir eu du mal à payer certaines factures de gaz ou d'électricité au cours des douze derniers mois a également augmenté, passant de 28 % en 2024 à 36 % en 2025, un taux inédit selon le médiateur, qui a publié son bilan annuel fin octobre. « C'est une hausse très rapide en l'espace d'un an seulement », s'inquiète Maider Olivier, coordinatrice de la Journée de lutte contre la précarité énergétique organisée hier, et qui a mobilisé une vingtaine d'organismes engagés dans la rénovation énergétique, contre l'exclusion sociale et le réchauffement climatique. Bien que ce sujet concerne un Français sur dix, « la lutte contre la précarité énergétique ne semble pas figurer parmi les priorités du nouveau gouvernement de Sébastien Lecornu », regrettent les organisateurs de cette journée.

des concours d'idées innovantes. Ces activités offriront aux étudiants et aux jeunes porteurs de projets une plateforme d'apprentissage, de partage et de mise en valeur de leur potentiel créatif. L'université Badji-Mokhtar mobilise l'ensemble de ses structures d'appui, incubateurs universitaires, cellules d'innovation, laboratoires de recherche et clubs scientifiques, afin d'intégrer pleinement l'entrepreneuriat dans la formation académique. Cette démarche vise à consolider les compétences pratiques des étudiants et à encourager la création de start-up capables de contribuer au développement local. Les partenaires institutionnels et économiques de la

région ont pris également part à cet événement. Leur présence constitue une opportunité précieuse pour renforcer les passerelles entre le monde universitaire et le tissu socioéconomique, favoriser les collaborations et encourager le soutien à l'innovation. En organisant cette édition, l'université Badji-Mokhtar d'Annaba confirme son rôle dans l'accompagnement des jeunes talents et la promotion d'un écosystème entrepreneurial dynamique. Cet événement est un moment fort, porteur de perspectives nouvelles et d'opportunités concrètes pour les étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire.

**L'**université Djilla-  
li-Liabès de Sidi  
Bel-Abbès a été  
classée première en  
Afrique et dans la région du Ma-  
ghreb dans le classement mon-  
dial de Shanghai en génie civil,  
a annoncé hier le ministère de  
l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche scientifique dans  
un communiqué. Ce dernier pré-  
cise que cette distinction place  
l'université dans la catégorie des  
201-300 meilleures institutions  
universitaires au niveau mondial  
dans ce domaine. Par ailleurs, la

même université s'est également hissée à la première place au Maghreb et à la deuxième en Afrique pour le génie mécanique, figurant ainsi dans la catégorie des 301-400 meilleures universités mondiales. Ce classement met en lumière le travail accompli par tous les acteurs de l'université de Sidi Bel-Abbès dans ces disciplines, tout en soulignant « la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer sa visibilité et améliorer sa position dans les classements internationaux », comme l'a souligné le ministre.

**ParMarouane A.**

La sélection nationale a bouclé, hier soir, son stage de préparation en Arabie saoudite par une victoire convaincante (2-0) face à l'équipe locale, au stade Prince Abdullah al-Faisal de Djeddah. Ce second succès vient confirmer les progrès aperçus lors du premier test remporté contre le Zimbabwe (3-1) et offre une dynamique positive à l'approche de la CAN. Dans une rencontre disputée dans des conditions météorologiques difficiles et face à un adversaire discipliné, les hommes du sélectionneur Vladimir Petkovic ont su faire preuve de maîtrise et de patience. Après une première

période équilibrée, l'EN a accéléré au retour des vestiaires, imposant davantage de rythme et d'intensité dans les duels. La délivrance intervient à la 73e minute : lancé dans la surface, Hadj Moussa est fauché et obtient un penalty logique. Le capitaine, Riyad Mahrez, se charge de la sentence et, d'un contre-pied parfait, ouvre le score. Il signe ainsi son 34e but en sélection, confirmant une nouvelle fois son rôle de leader technique. Portés par cet avantage, les Verts continuent d'attaquer et sont récompensés neuf minutes plus tard. A la 82e, Hadj Moussa, encore lui, élimine deux défenseurs avant de servir en retrait Belghali. Le joueur de l'Hellas Vérone conclut d'un tir précis dans les 18 mètres, scellant la victoire algérienne. Avec ce succès maîtrisé, l'équipe nationale termine son stage sur une note très encourageante, laissant entrevoir une montée en puissance bienvenue avant les échéances continentales.